

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEP

SOLIDARITÉ **ÉGALITÉ** **CITOYENNETÉ** **LAÏCITÉ**

Les PEP
CBFC
La solidarité en action

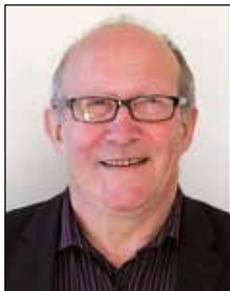
SOMMAIRE

ÉDITO	4
Le mot du Président	
Le mot du Secrétaire Général	
QUI SOMMES-NOUS ?	5 - 7
L'association en quelques mots	
La gouvernance	
Les temps forts associatifs de 2018	
LES PEP CBFC EN QUELQUES CHIFFRES	8 - 11
Les ressources humaines	
La formation	
Les publics accompagnés	
Les chiffres financiers	
PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	12 - 13
LE COMITÉ D'ÉTHIQUE	14
LA DÉLÉGATION DE CÔTE-D'OR	15 - 27
La direction départementale	
Le dispositif éducation et loisirs	
Le dispositif social	
Le dispositif prévention et soins	
Le dispositif sensoriel et moteur	
Le dispositif IME-SESSAD-Services mutualisés	
Le dispositif adultes	
LA DÉLÉGATION DU DOUBS	28 - 31
LA DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE	32 - 35
LA DÉLÉGATION DE L'YONNE	36 - 39



ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT - Michel CANNELLE



« Dans la configuration qui est désormais la nôtre, une association territoriale couvrant, au 12 juin 2019, 4 départements constitués chacun en délégation départementale, élisant chacune, tour à tour, son Conseil d'Administration puis constituant son propre Bureau, le rapport d'orientation ne peut résulter des seuls choix opérés par le Président en exercice.

Le rapport d'orientation doit, au contraire, traduire les priorités qui se dégagent des différentes délégations réunies, délégations qu'il convient de consulter en amont de sa rédaction. Il doit aussi nécessairement prendre en référence le projet associatif territorial conclu sur une période de 5 ans, lui-même s'inspirant du projet associatif fédéral, sans omettre de se rapprocher des personnels qui sont en quelque sorte les chevilles ouvrières chargées de sa mise en œuvre. C'est ainsi que le rapport d'orientation doit prendre corps au sein de notre association territoriale.

Ainsi, pour l'exercice 2019-2020 à venir, ce rapport d'orientation, s'inspirant du projet associatif, retiendra 3 priorités :

1. Finaliser le livret d'accueil de l'administrateur ;
2. S'engager, ensemble, dans une démarche qualité, démarche qui devra être conduite en lien étroit avec la responsabilité sociétale des organisations ;
3. Ouvrir notre Conseil d'Administration au monde de l'entreprise.

Nous devons toutefois rester vigilants pour que la prédominance de certaines données économiques telles que la compétitivité, le rendement et la rentabilité imposées par le marché mondial et rencontrées dans le secteur de l'entreprise ne viennent en aucune façon impacter notre modèle socio-économique relevant de l'économie sociale et solidaire. »

Extrait du rapport d'orientation, l'intégralité de ce rapport est disponible sur notre site internet.

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - Michel BON



« Je ne voudrais pas manquer d'évoquer une autre date qui a marqué à sa façon notre vie associative et qui est dans la droite ligne du fil conducteur de ce rapport : les 13 et 14 novembre dernier a eu lieu à Autun le premier séminaire des administrateurs des PEP CBFC.

Certes la participation n'était pas aussi forte que nous l'aurions espérée même en tenant compte des contraintes calendaires inhérentes à chacun mais c'était une première et je suis sûr que les échos très favorables émanant des 16 participants à l'issue de cette rencontre susciteront chez d'autres collègues l'envie de participer à un prochain séminaire. Ces deux journées ont permis à la fois de donner du sens à notre fonction d'administrateur et de réfléchir ensemble sur un sujet que nous avons déjà évoqué et qui est le renouvellement des instances. C'est un sujet préoccupant et qui pose d'ailleurs un problème plus large ; celui du rôle des administrateurs au sein d'une association de la taille de la nôtre. Nous avons tenté d'y apporter certaines réponses ne serait-ce que par l'instauration de

référents de dispositifs ou d'établissements mais la réflexion mérite véritablement d'être approfondie si l'on veut que de nouveaux adhérents nous rejoignent et trouvent leur place entre Direction Générale, techniciens des services supports et professionnels des établissements.

Nous avons en tout cas au travers de ces deux journées appris à mieux nous connaître au-delà des rencontres formelles institutionnelles et ce sont ces échanges, ces partages de moments de travail et de convivialité qui facilitent la construction d'une culture et d'une vision commune sans lesquelles rien ne pourra véritablement prendre racine. »

Extrait du rapport moral, l'intégralité de ce rapport est disponible sur notre site internet.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'ASSOCIATION EN QUELQUES MOTS

Les Pupilles de l'Enseignement Public ont vu le jour en 1915 pour venir en aide aux 300 000 orphelins de la Grande Guerre et accompagner les jeunes délaissés, oubliés et exclus de la société. Dès le départ, notre mouvement s'est ancré dans la conviction que, malgré les difficultés sociales, sanitaires ou le handicap de chacun, l'éducation permet de s'émanciper et de réaliser son projet de vie.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les associations départementales PEP21, PEP25, PEP58 et PEP89 se sont unies afin de donner naissance à l'association les Pupilles de l'Enseignement Public du Centre de la Bourgogne-Franche-Comté (association de loi 1901).

Notre nouvelle association fait partie d'un réseau associatif de plus de 123 associations départementales ou territoriales ayant pour mission historique d'aider et d'accompagner, dans toutes les étapes de leur vie, les enfants, adolescents, adultes, en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap ou en difficulté. Ce réseau associatif est membre de la Fédération Générale des PEP, reconnue d'utilité publique depuis 1919.



Les PEP CBFC en quelques chiffres :

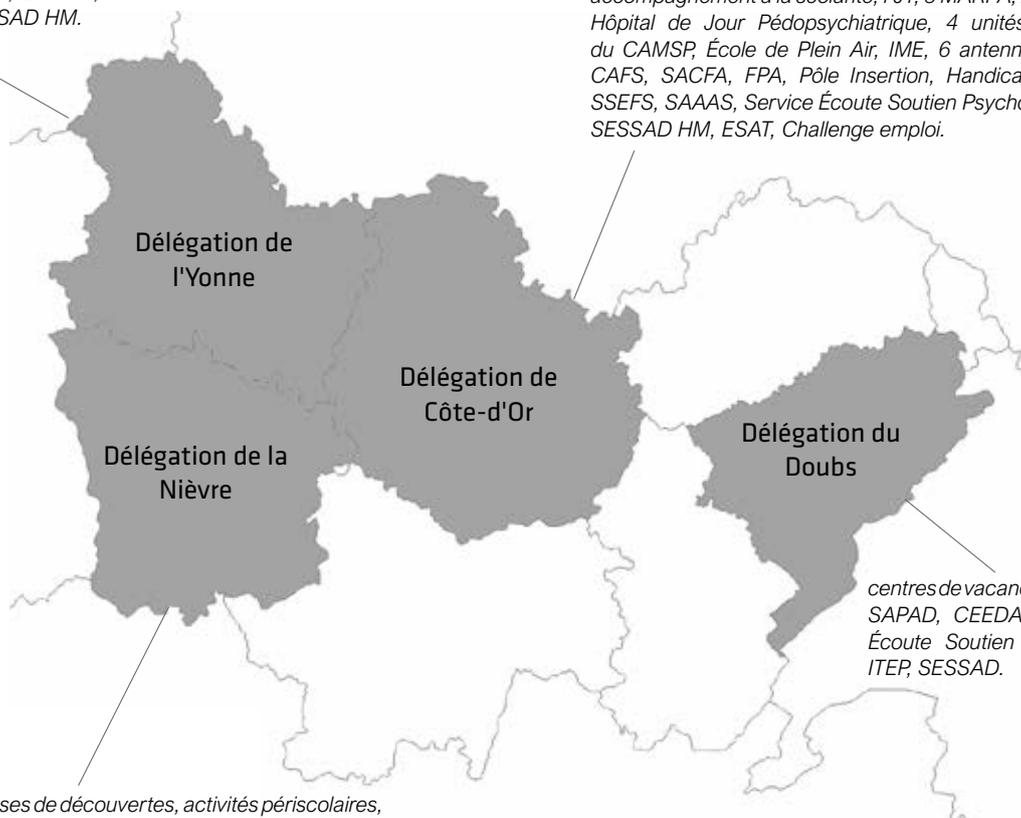
>> Un réseau de proximité de **plus de 1 300 professionnels**

>> Au profit de **plus de 30 000 enfants, adolescents, adultes et personnes âgées**

>> Accueillis dans **plus de 90 établissements, antennes et services** en Bourgogne-Franche-Comté (départements de la Côte-d'Or, du Doubs, de la Nièvre et de l'Yonne).

Notre mission : favoriser l'accès de tous à l'école, à l'éducation, à la santé, à l'insertion professionnelle, aux vacances, à la culture, aux loisirs et à la vie sociale.

séjours vacances, classes de découvertes, 3 CAMSP, 2 CMPP, IESHA, SSEFS, 2 SESSAD HM.



séjours vacances, classes de découvertes, structure multi-accueil, accueils de loisirs péri et extrascolaires, centre multimédia, accompagnement à la scolarité, FJT, 3 MARPA, 2 MECS, SAF, SAPSAD, Hôpital de Jour Pédopsychiatrique, 4 unités du CMPP, 12 unités du CAMSP, École de Plein Air, IME, 6 antennes du SESSAD, SAEA, CAFS, SACFA, FPA, Pôle Insertion, Handicaps Rares, IES, SAFEP, SSEFS, SAAAS, Service Écoute Soutien Psychologique et Surdit , IEM, SESSAD HM, ESAT, Challenge emploi.

centres de vacances, classes de découvertes, SAPAD, CEEDA (SAFEP, SSEFS), Service Écoute Soutien Psychologique et Surdit , ITEP, SESSAD.

séjours vacances, classes de découvertes, activités périscolaires, SAPAD, accompagnement à la parentalité, FJT, école de conduite associative, plateforme mobilité départementale, transport scolaire, emploi accompagné.

QUI SOMMES-NOUS ?

LA GOUVERNANCE



Le Bureau des PEP CBFC (au 31/12/2018)

Président : Michel CANNELLE
Vice-présidents : Marie-Geneviève THEVENIN, Édith FINOT, Patrice SONNET
Vice-président délégué : Yves FULBAT
Secrétaire général : Michel BON
Secrétaire générale adjointe : Marie-Louise LAROSE
Trésorier : Christian KOVACIC
Trésorier adjoint : André LABOUREAU
Membres : Ardina DESPLAN, Marie-Thérèse PICHON, Jean-Yves VUILLEMIN
Membres associés : Daniel GRUET, Geneviève BRÉTILLON-MERAT, Sylvie HÉRISSON

Le Conseil d'Administration des PEP CBFC (au 31/12/2018)

21

Marie-Geneviève THEVENIN
Michel CANNELLE
Geneviève BRÉTILLON-MÉRAT
Michel BON
Serge BACHEROT
Dominique SANDRE

25

Yves FULBAT
Jean-Yves VUILLEMIN
Christian KOVACIC
Martin SCHNEIDER
Jocelyne IWASINTA
Daniel GRUET

58

Édith FINOT
Ardina DESPLAN
Leïla DARDOUR
André LABOUREAU
Jean-Claude LARTIGOT
Delphine GENEVRIER

89

Patrice SONNET
Marie-Louis LAROSE
Marie-Thérèse PICHON
Martine BURLET
Sylvie HÉRISSON
Lionel THOMAS

ADHÉSIONS

364
adhérents
adultes*

4 014
adhérents
enfants

DONS

424
donateurs** et associations,
écoles, entreprises, ...

5 925€
de mécénat

INSTANCES

24
membres du CA

3
réunions du CA

15
membres du Bureau

9
réunions du Bureau

Au 31/12/2018,
l'association disposait d'un budget
social de 25 715 € et de 5 925 € pour
les opérations de mécénats.

* Adhérent avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.

** Ce chiffre comprend les non adhérents et les adhérents ayant donné en plus de leur cotisation.

QUI SOMMES-NOUS ?

LES TEMPS FORTS ASSOCIATIFS DE 2018

1^{er} janvier – Naissance des PEP
CBFC



L'inclusion commence avec un duo
26 avril – Opération DuoDay



7 juillet – Inauguration des
locaux de l'ITEP de Saint-Vit



13 juin – Première Assemblée
Générale



8 septembre – Participation à la
course du Bien Public
Un moment fédérateur pour les salariés

13 et 14 novembre – Premier
séminaire des administrateurs



LES PEP CBFC EN QUELQUES CHIFFRES

LES RESSOURCES HUMAINES

Effectifs

En 2018, l'association PEP CBFC comptait **1 344 salariés** (983,61 ETP*).

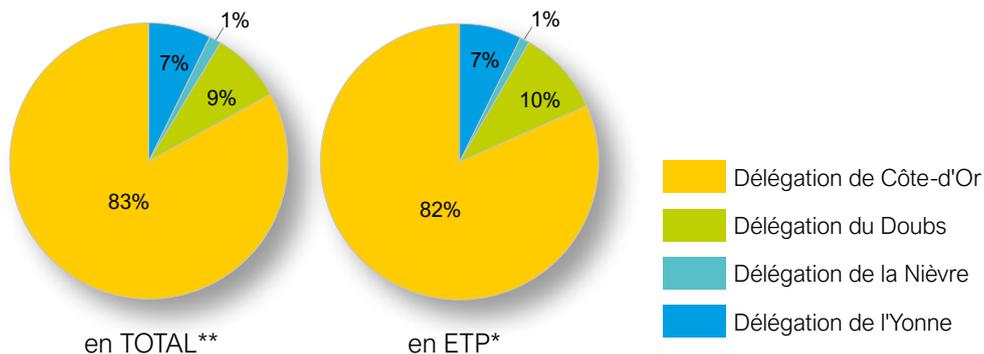
1 344
salariés

211
stagiaires

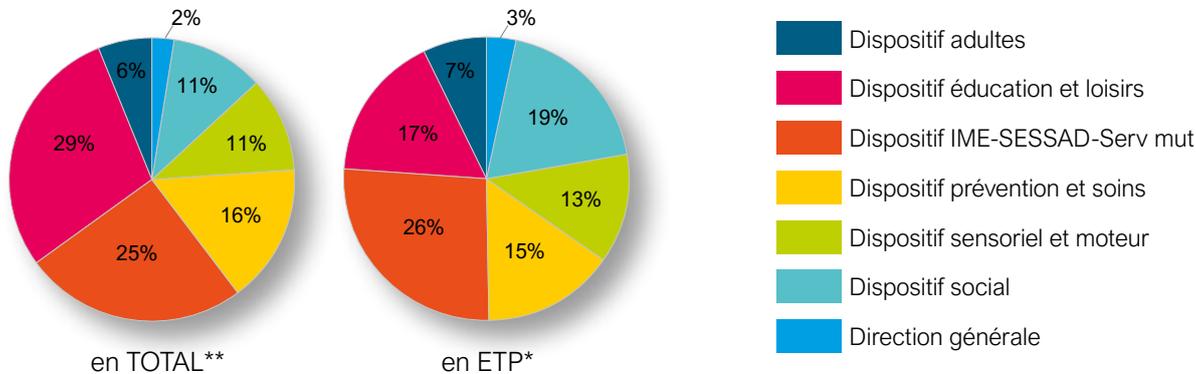
141
travailleurs
d'ESAT

52
salariés reconnus en
tant que travailleurs
handicapés

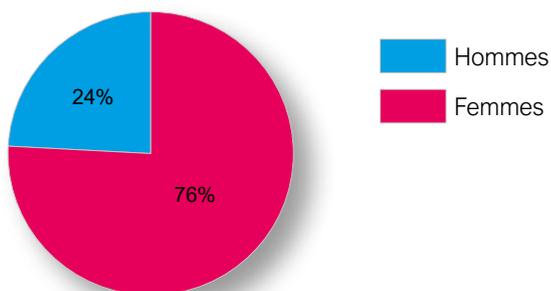
Répartition des effectifs par délégation



Répartition des effectifs par dispositifs pour la délégation de Côte-d'Or



Répartition des effectifs par sexe (sur la base de l'ensemble des salariés inscrits à l'effectif au 31/12/2018)



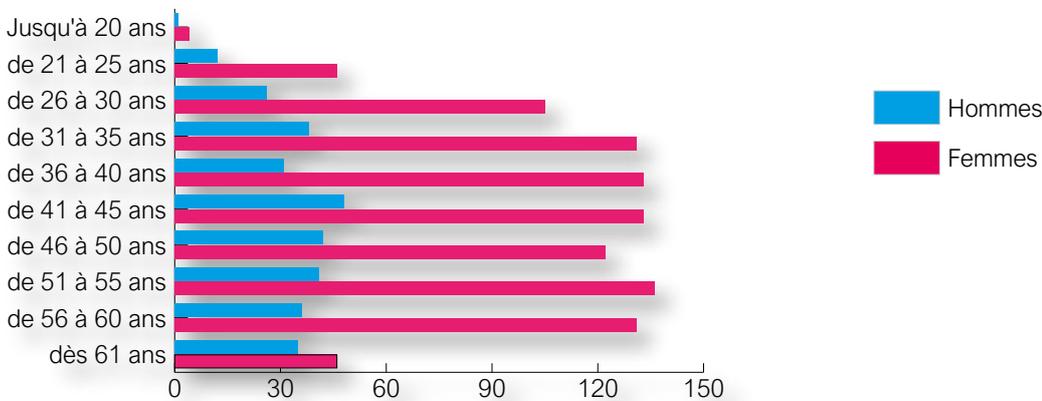
* Équivalent Temps Plein.

** Sur la base de l'effectif mensuel moyen au 31/12/2018.

LES PEP CBFC EN QUELQUES CHIFFRES

LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des effectifs par tranche d'âge (sur la base de l'ensemble des salariés inscrits à l'effectif au 31/12/2018)



Nombre de travailleurs handicapés en ESAT



131 places d'ESAT et accueil de **141 travailleurs handicapés.**

LA FORMATION

Volume financier accordé à la formation

590 900 € consacrés à la formation du personnel.

Nombre de personnes formées

781 salariés ayant suivi une formation.

Volume d'heures de formation

14 726 heures consacrées à la formation.



LES PEP CBFC EN QUELQUES CHIFFRES

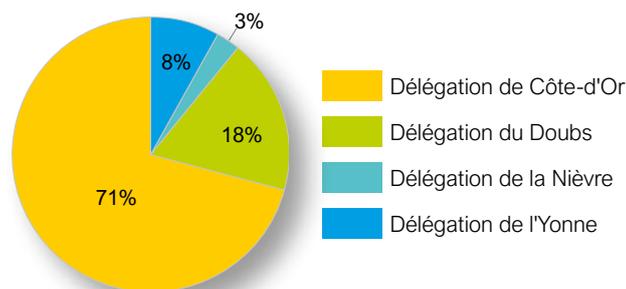
LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Nombre d'usagers suivis

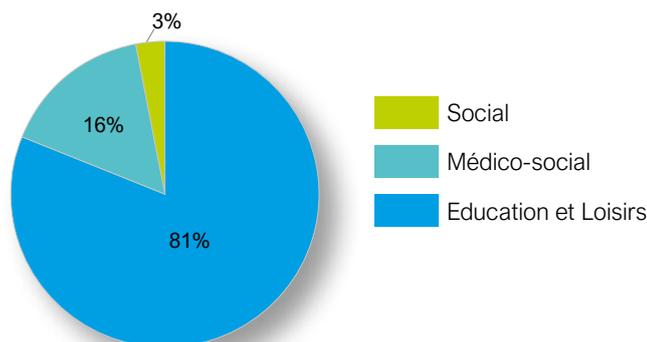
32 423 enfants, adolescents, adultes et personnes âgées

ont été suivis par l'association en 2018.

Répartition du nombre d'usagers suivis par délégation



Répartition du nombre d'usagers suivis par secteur d'activité



LES CHIFFRES FINANCIERS

Le budget de l'association

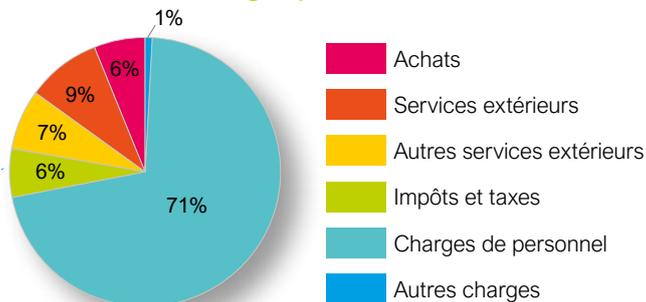
CHARGES	Prévisionnel	PRODUITS	Prévisionnel
Achats	3 498 105 €	Ventes, prestations, production	8 287 697 €
Services extérieurs	5 403 993 €	Subventions d'exploitation	49 550 161 €
Autres services extérieurs	3 993 451 €	Autres produits de gestion courante	2 227 970 €
Impôts, taxes et versements assimilés	3 654 622 €		
Charges de personnel	42 888 176 €		
Autres charges	627 481 €		
Total des charges	60 065 828 €	Total des recettes	60 065 828 €

En 2018, Les PEP CBFC disposaient d'un **budget de 60 065 828 €**.

LES PEP CBFC EN QUELQUES CHIFFRES

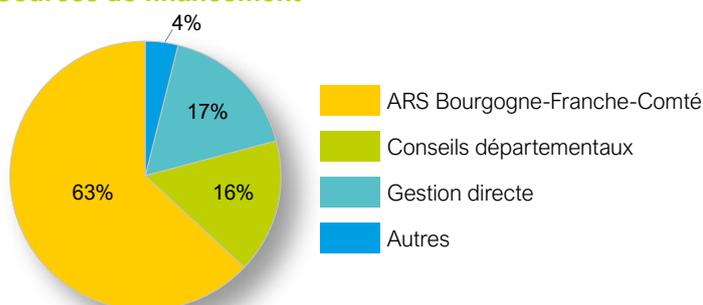
LES CHIFFRES FINANCIERS

Ventilation des charges par nature



Compte tenu de la nature des activités des établissements gérés par l'association, l'essentiel des dépenses correspond aux charges de personnel soit 71% du budget total.

Sources de financement

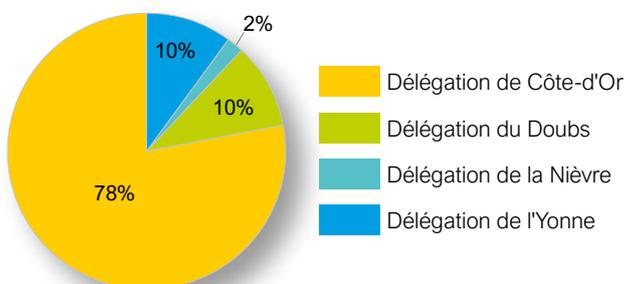


Le CPOM médico-social dont le périmètre intègre le CPOM sanitaire de l'Hôpital de Jour Pédopsychiatrique, représente 63% des ressources budgétaires de l'association.

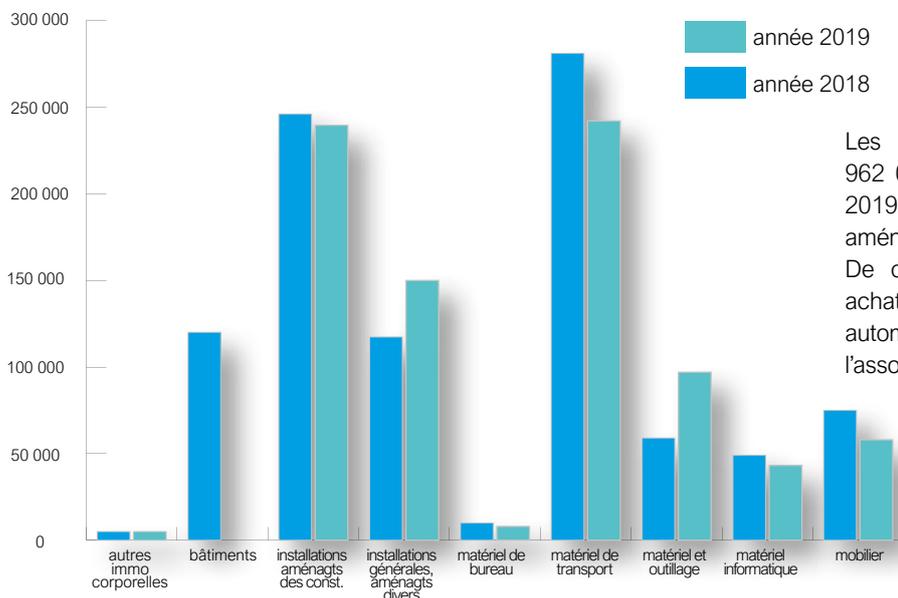
Les financements issus des départements correspondent à 16% des financements associatifs soit environ 9 000 000 € dont 8 240 000 € au titre du dispositif social de Côte-d'Or.

La gestion directe comprend les dispositifs éducation et loisirs, les Foyers de Jeunes Travailleurs de Beaune et de Nevers, la structure multi-accueil Galipette et Trottinette ainsi que les produits issus des activités de production de l'ESAT. Ces activités représentent environ 10 000 000 €. Le détail de ces éléments est décrit dans les rapports synthétiques des dispositifs et départements.

Répartition des ressources par délégation



Prospectives d'investissements



Les investissements hors constructions représentent 962 000 € et sont prévus à hauteur de 842 000 € pour 2019. Les principaux domaines d'investissement sont les aménagements des bâtiments et les matériels de transport. De ce fait, en 2019 les politiques patrimoniales, des achats notamment avec un suivi de type "gestion de flotte automobiles" seront analysés et adaptés au niveau de l'association PEP CBFC.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



Fabrice TOLETTI
Directeur Général

Le mot du Directeur Général

« Les associations PEP21, PEP25, PEP58 et PEP 89 devenues, au 1^{er} janvier 2018, délégations départementales pour constituer Les PEP CBFC ont vécu un changement sans doute plus important dans l'imaginaire historique collectif que dans la réalité du fonctionnement sur le terrain. Il ne s'agit pas pour moi de banaliser ou minimiser cette transition et j'utilise à dessein ce terme. Loin de nous l'idée et la réalité d'une rupture.

Où se logerait-elle ? Dans les valeurs ? Sur le terrain de "l'inclusion" cœur même de notre action de toujours ? Dans une gestion moins attentive à la distribution des ressources ? Dans une perte du militantisme laïque ? Je crois que chacun pourrait répondre à ces questions par la négative s'il se recentre sur les actes, les projets et les faits de cette année 2018.

La transition est celle des femmes et des hommes, lorsque la famille s'agrandit, les interactions se modifient, se rééquilibrent par l'expérimentation des heurts et des frottements qui dans notre organisation ont la chance d'être parlés.

À mon sens, la transition se loge principalement dans la difficulté, à tous les niveaux, à se projeter dans une organisation en mouvement, dans un contexte lui-même en mutation, j'ai eu l'occasion de le développer dans le dernier éditorial de notre revue associative "Solidaires".

Nous devons au cours de cette année 2019, continuer à travailler la meilleure information et communication possible notamment auprès des cadres intermédiaires qui font lien avec le terrain et sa quotidienneté parfois difficile.

Cette nouvelle organisation qui aujourd'hui est l'objet des interrogations et parfois trop vite nommée responsable dans les complexités du quotidien doit par un travail commun devenir le sujet de celui-ci.

À chacune des occasions, de productions communes inter délégations, nous avons pu souligner cette année, la qualité de ces travaux partagés et leur richesse valorisée. Ce constat doit alimenter notre confiance en l'avenir des PEP CBFC au-delà des visions individuelles et particulières d'un passé idéalisé.

Le travail commun avec l'ensemble des représentants de nos professionnels nous a conduits à un accord de performance collective sur le temps de travail qui va nous permettre d'aborder dans les meilleures conditions ces changements parfois radicaux qui nous attendent. Nous avons certainement anticipé les évolutions conventionnelles futures et dépassé, intelligemment je pense, leur obsolescence actuelle.

Comment continuer à considérer aujourd'hui de la même manière des métiers qui selon les secteurs ne sont plus de la même nature ?

L'accord et surtout les négociations à venir doivent nous permettre de penser le travail, ses conditions d'exercice et sa rémunération avec un peu plus d'indicateurs et d'analyse que la seule application du même temps pour tous et de la même grille de retribution.

Ce travail initié en 2018, se poursuivra en 2019, c'est pourquoi j'ai quelques difficultés à rester sur l'année écoulée.

Si le changement est le quotidien des dirigeants, il n'est pas de la même manière celui des administrateurs et des professionnels. C'est peut-être la précaution qui doit être la nôtre dans les prochains mois.

Il ne s'agit ni de le ralentir, ni de le retarder, mais de l'expliquer, d'écouter et surtout d'entendre ce qu'il produit en chacun et de déterminer ensemble, la manière de faire progresser nos actions dans la qualité, mais avec l'adhésion raisonnée de tous ou presque... du plus grand nombre. »

Point de situation 2018

L'équipe de la Direction Générale sous la responsabilité d'Alain MILLOT, a assumé en 2018 une charge de travail particulièrement importante. Elle se situe en effet en première ligne des effets de la création des PEP CBFC et ce sur tous les sujets et tous les secteurs. En supplément du travail quotidien, elle a assumé techniquement les conséquences multiples de cette fusion, conséquences quantitatives, techniques, organisationnelles...

Je tiens à saluer l'ensemble des chefs de service et leurs équipes dans cette période complexe qui va se poursuivre en 2019 vers, nous le souhaitons, une organisation plus fluide où chacun, délégation, dispositif ou Direction Générale pourra mieux se situer dans sa zone d'action et de responsabilité. Si les pièces du puzzle CBFC s'ajustent petit à petit, la bienveillance et l'engagement de chacun rendra leur articulation plus performante au profit direct des usagers et des professionnels.

Une fusion de 4 départements, 2 négociations de CPOM, une expérimentation importante, un engagement fort dans le virage ambulatoire et inclusif, de nouvelles activités sur la Nièvre, l'extension du secteur des personnes âgées, la création d'une plate-forme ressource handicap... mais aussi la perte du financement de l'équipe mobile, la restructuration du Centre Pierre Meunier, la réorganisation de la MECS de Dijon. 2018 comme les autres exercices montre que nos valeurs sont en action, pour qu'avec les ressources qui nous sont confiées nous tentions de rendre le meilleur service aux plus fragiles.

La qualité du dialogue social au sein de l'entreprise est à souligner car elle nous permet d'affronter les contraintes de l'avenir proche avec des atouts plus adaptés à sa transformation rapide. Les partenaires sociaux doivent aussi être remerciés pour la part prise à cette mission.

La démarche Qualité et la Performance

Qu'est-ce aujourd'hui que la qualité sans la performance ?

Dans un environnement où les moyens sont abondants, la qualité peut se dissocier de l'efficacité. Ce temps est révolu depuis un certain nombre d'années et logiquement notre organisation de la Direction Générale s'oriente vers la mise en place d'une "cellule performance" où se côtoient le service qualité et celui du contrôle de gestion dans le souci de l'efficacité de l'utilisation des moyens alloués.

C'est une réalité qu'il est nécessaire de rappeler constamment, la qualité n'est plus, n'est pas un objectif en soi, mais l'outil pour faire le mieux pour l'utilisateur avec les ressources dont nous disposons. La certification est un regard extérieur dont nous avons besoin pour que le quotidien n'altère pas notre objectivité sur nos actions et parfois leur faiblesse.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Prospection et perspectives 2019

Tout d'abord, saluons l'arrivée au sein des PEP CBFC de nos amis du Territoire de Belfort qui conforte notre conviction d'un rassemblement régional.

Plusieurs chantiers importants dans la continuité de 2018 et de la fusion nous attendent :

- La poursuite du travail d'organisation de l'association notamment par un temps primordial de négociation avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP) sur des sujets premiers pour notre entreprise sociale,
- L'effectivité sur le terrain de nos engagements pris dès les CPOM avec le Conseil départemental et l'ARS,
- La transformation de l'offre médico-sociale qui se poursuit avec des impacts importants sur nos institutions,
- La nécessité d'une communication accrue au sein de notre équipe de dirigeants en particulier vers les plus proches du terrain afin qu'ils puissent assurer leurs missions avec la vision la plus claire possible sur nos attentes et celles des décideurs,
- La mise en œuvre d'une collaboration interdépartementale plus résolue afin de partager nos ressources et nos compétences avec l'ensemble des acteurs des PEP CBFC et bien d'autres choses encore...



Alain MILOT
Directeur Administratif
en charge des fonctions
supports de la Direction
Générale

La Direction Générale en 2018 : la mise en place de l'association PEP CBFC

« L'année 2018 a été une année particulière pour la Direction Générale. En effet, après un déménagement sur le site de Valmy de la Direction Générale des PEP21 en septembre 2017, il a fallu organiser les fonctions supports à la dimension des PEP CBFC. Les services de la Direction Générale des PEP21 s'organisèrent pour devenir les fonctions supports des PEP CBFC. Cette modification de périmètre d'intervention impliqua en priorité les services ressources-humaines et paie, comptabilité-finances, informatique, communication. Il faut rappeler que les fonctions supports reposent sur des cycles de travaux et qu'il faut attendre la fin des cycles pour établir la viabilité des procédures. Ainsi, le cycle comptabilité finances prend fin avec la clôture des comptes consolidés des PEP CBFC présentés à l'Assemblée Générale de juin 2019 soit 18 mois après la création de l'association PEP CBFC. Le service comptabilité finances a parallèlement installé un nouveau logiciel plus adapté aux travaux de révision comptable d'une entité de dimension régionale.

Les services ressources-humaines et paie assurèrent le passage aux PEP CBFC avec en point d'orgue les négociations relatives aux différents accords encadrant le volet ressources humaines de la fusion création. Les négociations portèrent essentiellement sur les conventions collectives applicables la CCN66 et la convention de l'animation 89, l'aménagement du temps de travail. Ces phases de négociation aboutiront au 31 mars 2019. Il a fallu parallèlement organiser et mettre à jour le système d'information de la paie puisque un grand nombre de charges, de taxes sociales sont établies et gérées au niveau du SIREN de l'association PEP CBFC et non plus au niveau départemental.

Le système d'information est au cœur des changements d'organisation et des interventions des fonctions supports de la Direction Générale. L'année 2018 fait suite à l'étape importante du déménagement des serveurs et connectique à Valmy réalisée en 2017. La création des PEP CBFC a nécessité une adaptation des liens informatiques et des connexions pour que les flux de données des délégations départementales puissent être communiqués de manière harmonisée et régulée. Il s'agira ensuite de créer une véritable politique du système d'information au sein des PEP CBFC avec la perspective en 2019 de l'écriture du schéma directeur informatique qui établira les axes stratégiques et les plans d'actions du déploiement du système d'information au niveau régional. L'objectif sera, sur la base du recueil des besoins des établissements et services, de créer une gestion du système d'information cohérente.

La dimension information et communication est un élément majeur dans le suivi du projet de mise en place des PEP CBFC à la suite de la fusion création. Ainsi, en complément des modifications et adaptations du système d'information qui se sont traduites par exemple par des adresses de messagerie et un active directory commun aux PEP CBFC, il a fallu instaurer de nouveaux modes et des instances de communication régionales.

Ainsi, les statuts de l'association PEP CBFC ont défini le fonctionnement des instances départementales et régionales. L'année 2018 fut l'année de mise en place de cette nouvelle organisation. Les services de la direction générale en charge de ces domaines ont établi de nouvelles procédures, de nouveaux supports de communication pour répondre aux besoins des instances et permettre de communiquer auprès des tiers les informations relatives au fonctionnement de la nouvelle association. Une nouvelle fois l'année 2018 constitue dans le domaine de la communication interne et externe, une année de mise en place d'une organisation dont le premier cycle se terminera en 2019. Il sera temps de passer à l'étape d'appropriation et mise en place de "routines".

Parallèlement, des projets non liés à la création des PEP CFBC ont été poursuivis par les services de la Direction Générale, on peut évoquer ici la certification ISO 9001 dont l'évaluation a été effectuée en fin d'année 2018, et préparée activement par le service qualité. Il faut également souligner le suivi régulier et la mise en place de procédures adaptées aux différentes réglementations par le service hygiène-sécurité-environnement, ce domaine étant affecté par un cadre légal en perpétuel changement.

Par ailleurs, la nouvelle dimension associative a permis d'enclencher de nouvelles activités et de nouveaux principes de fonctionnement. Un travail a ainsi été initié dans le domaine du contrôle interne en parallèle avec une mise en place progressive d'un contrôle de gestion. Ces éléments sont les premiers composants de la cellule performance qui est identifiée au sein de l'organigramme de la Direction Générale dont l'objectif à terme est un rapprochement entre la démarche qualité et le contrôle de gestion.

Enfin, l'association poursuit son développement et régulièrement des travaux d'importance sont réalisés au sein des dispositifs et des départements. De ce fait, le service patrimoine est chargé de ces suivis, on pourra entre autres évoquer l'ITEP de Saint-Vit, la construction de l'ITEP de Dole, et les travaux de réfection de Fleurey-sur-Ouche.

En conclusion, la période 2018-2019 est une période charnière pour la Direction Générale. Elle permet de poser des jalons pour inscrire de manière pérenne des changements de pratiques, d'outils et de supports. Il s'agit de positionner les fondamentaux des fonctions supports de PEP CBFC. »

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE



Responsables du Comité

Présidente : Martine PAQUES

Pilote : Claude SÉGUILLON

Présentation des membres du Comité

Le Comité d'éthique des PEP CBFC compte 18 membres permanents, répartis en 3 collèges.

- le 1^{er} collège compte 12 professionnels (en activité) des établissements ou services des PEP CBFC
- le 2^{ème} collège compte 3 représentants des usagers, membres du Conseil d'Administration des PEP CBFC
- le 3^{ème} collège compte 3 personnes qualifiées choisies pour leurs compétences particulières en lien avec l'éthique appliquée (droit, philosophie morale...).

Présentation du contexte

À l'échelle d'un organisme gestionnaire tel que Les PEP CBFC est apparue l'importance de structurer le cadre et les conditions permettant d'identifier le hors-norme et de faire face à la complexité. Être en disposition de réfléchir aux problèmes de nature éthique rencontrés ou signalés dans un cadre ou un environnement sanitaire, médico-social ou socio-éducatif, de favoriser l'émergence du consensus sur des situations singulières, sur le sens et les limites de pratiques mobilisant les concepts de bienveillance, de bienveillance, de respect et d'autonomie de la personne... et de produire des avis, des orientations générales, des aides à la décision, est aujourd'hui un impératif moral pour un acteur responsable tel que le sont les PEP CBFC.

Présentation et mission du Comité

- Mener une réflexion à partir de situations de nature éthique dont le Comité est saisi ou dont il s'auto-saisit.
- Proposer un éclairage de cas, formuler des avis motivés, proposer une aide à la décision.
- Promouvoir, organiser ou animer des actions de sensibilisation à la dimension éthique dans les pratiques professionnelles.
- Assurer une veille documentaire sur les questions d'éthique, dans les secteurs d'intervention des PEP CBFC.

**AGIR POUR
UNE SOCIÉTÉ
SOLIDAIRE
ET INCLUSIVE**



LA DÉLÉGATION DE CÔTE-D'OR



M.G. THEVENIN
Présidente de la délégation

« Cela fait maintenant 18 mois que notre association départementale PEP 21 est devenue délégation de Côte-d'Or PEP CBFC. Les avantages que procure cette fusion-crédation territoriale se confirment chaque jour, renforcés par la nomination d'Alain MILOT en tant que directeur départemental en septembre 2018.

Cependant nous ne sommes pas uniquement des gestionnaires. Si le bon fonctionnement des établissements et services doit constituer la base de notre action au quotidien, nous sommes là aussi pour créer, inventer, porter de nouveaux modes d'intervention et couvrir également les zones blanches.

Comment ne pas se soucier de ces jeunes adultes qui, à l'âge de 20 ans, doivent quitter nos établissements sans avoir forcément la moindre solution de repli ? Comment ne pas comprendre le désarroi des familles devant cet avenir qui n'en est pas un, cette peur du futur pour leur enfant et pour eux-mêmes ? Comment ne pas rechercher des solutions afin que ces familles puissent de temps à autre accéder à un peu de repos, de répit, en montant des projets de relayage ?

Ne devons-nous pas sans cesse trouver d'autres formes d'accompagnement plus proches des réalités actuelles, creuser le sillon de ces secteurs moins aidés comme le handicap rare, favoriser les vacances pour tous en permettant à des jeunes en situation de handicap de trouver leur place dans des séjours adaptés et mieux encore inclusifs ? Ne devons-nous pas faciliter l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de nos travailleurs d'ESAT ? N'avons-nous pas le devoir de nous soucier de l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes ?

Beaucoup de questions, n'est-ce pas ? Collectivement, en unissant nos efforts, nous pourrions apporter les réponses. »

Marie-Geneviève THEVENIN, Présidente de la délégation



Alain MILOT
Directeur de la délégation

Cette délégation est composée de 6 dispositifs

Dispositif Éducation et Loisirs
Directeur : Vincent BONNAIRE

Dispositif Social
Directrice : Dounia BAGHOU

Dispositif Prévention et Soins
Directeur : Claude SÉGUILLON

Dispositif Sensoriel et Moteur
Directeur : Muriel FOURCAULT

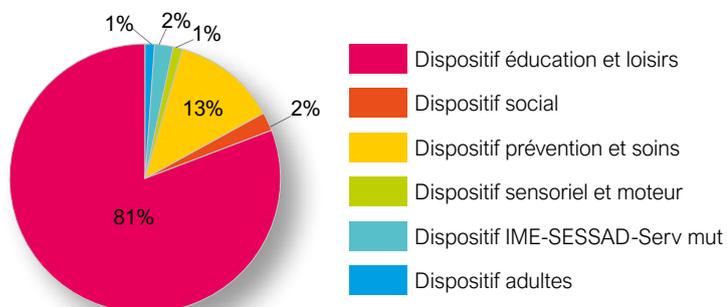
Dispositif IME-SESSAD-Serv mut
Directeur : Céline BLONDEAU

Dispositif Adultes
Directeur : Jean RAQUIN

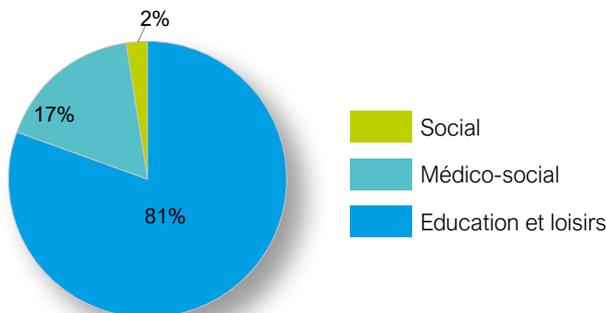
Nombre d'usagers suivis en 2018

22 953 usagers suivis en 2018

Par dispositif :



Par secteur d'activité :



Vie associative

Lors de cette première année de fonctionnement de la nouvelle association PEP CBFC et de ses 4 délégations départementales, 2018 a été rythmée, sur le département de la Côte-d'Or, par 9 réunions du Bureau, 3 réunions du Conseil d'Administration et 1 Assemblée Départementale, pour conserver la vie associative nécessaire sur chacun des départements, et pour poursuivre et développer les actions et projets locaux.

Quelques chiffres :

167 adhérents* individuels (dont 78 ont également fait un don) et 9 donateurs individuels, 11 associations ou entreprises et 13 écoles pour un montant total de 6 645 € (dont 2 505 € uniquement pour les adhésions) soit 200 adhérents/donateurs.

En 2018, la commission solidarité de la délégation de Côte-d'Or a pu attribuer 4 823 € d'aides en faveur de 380 enfants, jeunes ou adultes, ainsi que 7 205 € d'aides au soutien au départ en séjours individuels et collectifs et d'aides exceptionnelles.

Quelques exemples de participations financières aux demandes et projets suivants : sortie intergénérationnelle entre les résidents seniors de foyers logements et les jeunes d'une Maison Familiale et Rurale, diverses classes de découvertes pour des écoles, création de nouvelles classes scolaires au Sénégal, sortie équitation pour des écoliers, projet "Lune" d'une école avec des activités culturelles et de découvertes.

Et des "opérations" spécifiques :

Séjour "Marineland" pour des jeunes du dispositif sensoriel et moteur avec 20 donateurs (3 825 € de dons), fondation d'entreprise La Poste pour le Concours Pep'Crivains (1 100 €), fondation d'entreprise Banque Populaire BFC pour la participation à l'achat d'un fauteuil roulant d'une jeune (1 000 €).

À ces diverses aides, s'ajoutent, d'autres bourses destinées aux enfants pour des départs en classes de découvertes ou en vacances grâce à des subventions attribuées par la ville de Dijon et le Conseil Départemental de Côte-d'Or, pour un montant de 30 366 € au bénéfice de 919 enfants.

* Un adhérent dispose d'une voix délibérative lors de l'Assemblée Générale.

LE DISPOSITIF ÉDUCATION ET LOISIRS



Vincent BONNAIRE
Directeur du dispositif

Ce dispositif gère directement, ou en complémentarité avec des partenaires institutionnels (collectivités territoriales, Éducation nationale, CAF, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ...) des actions, des sites, des projets concernant les loisirs et l'éducation des enfants et adolescent sur les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires ou de vacances scolaires. Il développe également des actions innovantes, d'expertise, ainsi que des missions ponctuelles dans les domaines de l'éducation et des loisirs des enfants.

Ce dispositif est composé des établissements et services suivants

Structure Multi Accueil (SMA) Galipette et Trottinette

Directrice : Nathalie NOIREAUT

Centre Multimédia (CMM) et ses Points d'Accès Numériques Dijon et Agglomération (PANDA)

Directeur : François MONNIN

Accueils de loisirs péri et extrascolaires

Responsables : Lionel COUTANT, Joëlle POIROT et Romuald DUPLESSY

Accompagnement à la scolarité et réussite éducative

Responsables : Lionel COUTANT, Vincent NAHHAL et Anne-Laure HUET

Séjours individuels et collectifs

Responsable : Bernadette DE ALMEIDA

Plateforme Ressources Handicap

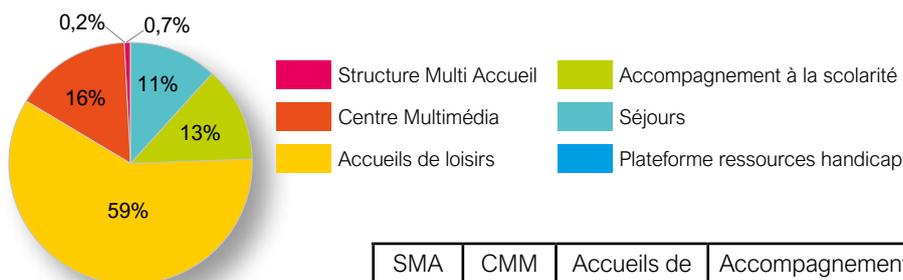
Responsable : Clarisse LETESTU

Administrateurs référents

Michel BON, Secrétaire Général et Cécile MOUILLESEAUX, Membre du Bureau de la délégation de Côte-d'Or

Nombre d'usagers suivis en 2018 :

18 511 usagers suivis en 2018



	SMA	CMM	Accueils de loisirs	Accompagnement à la scolarité	Séjours	Plateforme ressources handicap
Nombre d'usagers accompagnés	124	2 900	10 914	2 385	2 154	34

Constats 2018

Événements marquants au dispositif éducation et loisirs :

Mise en place de plans d'actions par service // Arrivée d'une responsable RH-Paie // Participation à diverses manifestations externes : Cité 21, Parcours citoyen, Tour Eiffel Show // Organisation de conférences : rythmes de l'enfant par Claire LECONTE, solidarité par Henri PEÑA-RUIZ.

Structure Multi Accueil Galipette et Trottinette

Travail avec l'AIST21 pour l'amélioration de la qualité de vie au travail // Travail avec la CAF sur le taux de fréquentation et l'agrément AVIP // Participation importante des parents sur les temps d'échanges, les ateliers, les sorties et les fêtes.

Centre Multimédia et ses Points d'Accès Numériques Dijon et Agglomération (PANDA)

Accompagnement de plus de 60 personnes par semaine dans leurs démarches administratives en ligne // Augmentation du nombre de connexions (3%).

Accueils de loisirs extrascolaires

Mise en place du portail familles pour les accueils péri-urbains et dématérialisation des inscriptions pour les familles des accueils dijonnais // Mise en place de 7 commissions de travail avec les directeurs des ALSH // Arrêt de l'ALSH de Noiron-sous-Gevrey.

Accueils de loisirs périscolaires (ALSH)

Expérimentation menée par la ville de Dijon sur les quartiers université et Fontaine d'Ouche // Arrêt de l'ALSH périscolaire d'Ouges.

Accompagnement à la scolarité et réussite éducative

Organisation de formations en direction des intervenants // Mise en place de "Devoirs Faits" sur 3 collèges : Bachelard, Montchapet et Lentillères // Lancement du concours d'écriture PEP'CRIVAINS // Augmentation des heures d'accompagnement à domicile // Augmentation des temps de formations en direction des référentes de parcours.

Séjours individuels et collectifs

Maintien du nombre de classes de découvertes // Tendance vers des séjours de vacances de proximité et de courte durée.

Plateforme Ressources Handicap

Création de la plateforme // Première année axée sur la communication et la construction d'outils.

LE DISPOSITIF ÉDUCATION ET LOISIRS

Activités et événements 2018

Structure Multi Accueil Galipette et Trottinette



124 enfants accueillis



61 984 heures réalisées



Centre Multimédia et ses Points d'Accès Numériques Dijon et Agglomération (PANDA)



2 900 usagers accueillis



713 sessions de formation
110 ateliers proposés (identité numérique, stylo 3D, drone)

Accueils de loisirs extrascolaires



3 141 usagers accueillis



10 sites



40 9823 journées réalisées

Accueils de loisirs périscolaires



7 773 usagers accueillis



66 sites



73 777 journées réalisées

Accompagnement à la scolarité et réussite éducative



2 385 usagers accueillis



37 sites



3 référentes de parcours



114 710 séances réalisées

Séjours individuels et collectifs



335 usagers pour les vacances
708 usagers pour les classes de découvertes
1 111 usagers pour Bourgogne-Franche-Comté Séjours



2 694 journées réalisées pour les vacances
2 411 journées réalisées pour les classes de découvertes
3 267 journées réalisées pour Bourgogne-Franche-Comté Séjours



226 séjours proposés pour les vacances
36 classes de découvertes

Plateforme Ressources Handicap



15 accueils réalisés en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
3 accueils réalisés en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)



34 situations d'enfants traitées

Prospectives et perspectives 2019

Structure Multi Accueil Galipette et Trottinette

Projets autour des écrans et des enfants // Diffusion d'un questionnaire de satisfaction pour les familles.

Centre Multimédia et ses Points d'Accès Numériques Dijon et Agglomération (PANDA)

Ouverture du Fablab de Baudelaire // Projets concernant l'illectronisme et l'e-inclusion.

Accueils de loisirs extrascolaires

Accentuation de l'information et de la participation des familles au sein des ALSH // Adaptation des contenus aux besoins sociétaux // Reprise de l'ALSH du centre social des Grésilles.

Accueils de loisirs périscolaires

Développement des outils de communication.

Accompagnement à la scolarité et réussite éducative

Développement des ateliers parents // Accueil de services civiques en intervention sur la lecture et l'écriture // Mise en place d'une journée d'étude pour les intervenants PRE // Amélioration de l'évaluation des parcours // Travail sur l'amélioration des actions thématiques en cours : ateliers langage, chant...

Séjours individuels et collectifs

Elaboration de deux catalogues régionaux (premier et second degrés) classes de découvertes // Diffusion de la marque "PEP Attitude" // Création de 4 nouveaux séjours au Pôle Enfance.

Plateforme Ressources Handicap

Accompagner davantage d'enfants, de familles et de structures // Collaborer dans le cadre d'une plateforme de service départementale // Développer les sessions de formation et de sensibilisation au handicap.

LE DISPOSITIF SOCIAL



Dounia BAGHOU
Directrice du dispositif

Les différents établissements et services du dispositif social ont pour mission d'accueillir, protéger et soutenir les mineurs confiés au titre de la protection de l'enfance, en proposant un accompagnement personnalisé (éducatif, thérapeutique, scolaire), co-construit avec l'enfant et sa famille, autant que faire se peut. Le soutien à la parentalité et l'association des familles permettent de favoriser le retour de l'enfant dans son milieu d'origine, une fois que les conditions de sécurité, d'éducation et de santé sont garanties au domicile.

Ce dispositif est composé des établissements et services suivants

Centre Pierre Meunier (CPM) - Arnay le Duc, Beaune et Fleurey-sur-Ouche

Le CPM est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) proposant 48 places pour des jeunes âgés de 13 à 18 ans + 1 place d'accueil d'urgence. Le CPM accueille également 16 MNA (Mineurs Non Accompagnés).

Directrice : *Pascale DILLENSEGER*

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) - Dijon

La MECS de Dijon propose 40 places d'internat pour des enfants âgés de 6 à 18 ans + 1 place d'accueil d'urgence.

Directeur : *Abdounor MASLOUHI*

Service d'Accueil en Famille (SAF) - Arnay-le-Duc

Le SAF propose l'accueil au domicile des assistants familiaux de 36 mineurs de 0 à 20 ans + 1 place d'accueil d'urgence.

Chef de service : *Hélène FREY*

Service d'Accueil, de Protection, de Soutien et d'Accompagnement à Domicile (SAPSAD)

Le SAPSAD intervient dans le soutien et l'accompagnement des familles, en Placement à Domicile ou en Accompagnement Éducatif à Domicile Renforcé, pour des mineurs de 0 à 18 ans.

Directrice : *Dominique COUSIN*

Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) - Beaune

Le FJT est un établissement d'hébergement et d'accompagnement social pour des jeunes âgés de 16 à 30 ans.

Directeur : *Cyril FRANCOIS*

Administrateurs référents

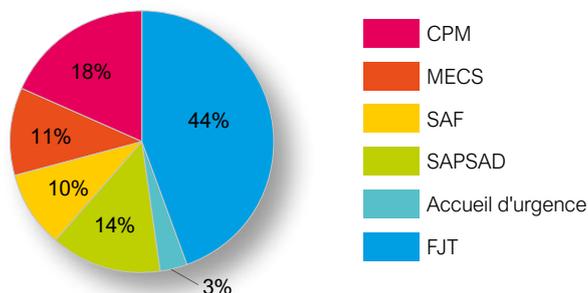
Geneviève BRÉTILLON, Vice-Présidente de la délégation de Côte-d'Or

Roland BONNAIRE, Membre du Bureau de la délégation de Côte-d'Or

Marie-Louise PARIS, Membre du Bureau de la délégation de Côte-d'Or

Chantal ZBINDEN, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de Côte-d'Or

Nombre d'usagers suivis en 2018



515 usagers suivis en 2018

	CPM	MECS	SAF	SAPSAD	Accueil d'urgence	FJT
Agréments	48 places + 1 place d'urgence	40 places d'internat + 1 place d'urgence	36 places	40 places		110
Nombre d'usagers accompagnés	93	56	49	70	18	229

LE DISPOSITIF SOCIAL

Constats 2018

Des publics accueillis dans les hébergements collectifs présentant des symptômes forts de mal-être et de nombreux troubles. Les besoins en soins notamment pédopsychiatriques sont insuffisamment couverts.

Poursuite de la baisse de la durée de séjour dans les hébergements, conformément à la logique de projet, avec un accompagnement qui s'inscrit comme une étape dans le parcours du jeune.

Activités et événements 2018

- 515 usagers ont été accompagnés tout au long de l'année par les établissements et services du dispositif social.
- 2018 : dernière année du 2^{ème} CPOM social, avec un déploiement en année pleine des évolutions adoptées par le 2^{ème} avenant de septembre 2017, notamment le passage de 28 à 40 places au SAPSAD et la création de 3 places d'accueil d'urgence.
- Au Centre Pierre Meunier, création en avril 2018 d'un service dédié à l'accueil de 16 MNA. Ce public, également accueilli sur les unités d'Arnay-le-Duc et Beaune, représente près de 60% des jeunes accueillis au CPM au 31/12/18.
- Au Centre Pierre Meunier encore, mise en place d'une mission de coordonateur de parcours sur le site de Beaune.
- Lancement d'un plan d'actions à la MECS de Dijon qui vise à améliorer le fonctionnement de l'établissement afin de mieux s'adapter aux problématiques des enfants accueillis et répondre aux besoins identifiés.
- Extension de l'habilitation du SAF suite à un arrêté départemental du 1er septembre 2018 : +15 places d'accueil permanent. Au 31 décembre 2018, le SAF comptait 38 places.
- Recrutement d'une infirmière puéricultrice au SAPSAD pour appuyer l'expertise d'observation et de protection des plus petits.
- La consolidation du taux d'occupation du FJT qui avait atteint un niveau record l'année précédente.
- L'organisation de temps conviviaux au bénéfice des enfants accueillis : fête de Noël, barbecue de l'été.
- L'organisation d'une journée dispositif réunissant l'ensemble des personnels autour de la thématique de l'interconnaissance des métiers.

Prospectives et perspectives 2019

- Première année de mise en place des modalités du nouveau CPOM, avec des évolutions qui concernent principalement les hébergements collectifs :
 - Fermeture du site d'Arnay-le-Duc du CPM et ouverture d'une MECS unique sur le site de Beaune : août 2019
 - Création de 22 places autonomie au CPM
 - Ouverture 365 jours sur l'ensemble des hébergements collectifs
- Projet de développement avec des enjeux multiples au SAF. L'extension implique un recrutement massif d'assistants familiaux, la réorganisation des missions des professionnels ainsi que la mise en place d'outils plus adaptés au dimensionnement visé du service.
- Le renforcement de l'accompagnement à l'autonomie des jeunes accueillis pour préparer la majorité et l'insertion sociale et professionnelle.
- La formation et l'accompagnement de proximité des professionnels pour mieux appréhender les évolutions des publics qui mobilisent de nouvelles pratiques professionnels.
- La transversalité intra et inter dispositif(s) pour mieux penser les parcours des jeunes et les réponses à leurs besoins.
- Le dispositif social moteur et force de propositions dans le champ de la mutualisation entre les opérateurs de la protection de l'enfance, conformément aux attendus du CPOM.

LE DISPOSITIF PRÉVENTION ET SOINS

Crédits photo : Daniel LECUYER



Claude SÉGUILLON
Directeur du dispositif

Le dispositif prévention et soins regroupe un ensemble de services qui développent des interventions d'observation clinique, de diagnostic, de prévention primaire et secondaire, de suivi thérapeutique et rééducatif, d'accompagnement à dimension éducative, psychopédagogique et sociale.

Les équipes pluridisciplinaires assurent, sous la responsabilité des Directions et des médecins spécialistes, des actions préventives spécialisées, le dépistage, le suivi (en cure ambulatoire ou hospitalisation de jour) et la rééducation ainsi que l'accompagnement familial ou l'appui à la fonction parentale, le diagnostic et le traitement des troubles neuropsychiques ou du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, rééducation médico-psychologique ou psychopédagogique, des missions de prévention, d'éducation ou d'accès aux soins et des actions de médiation.

Ce dispositif est composé des établissements et services suivants

Hôpital de Jour Pédopsychiatrique (HDJ) Les Cigognes
Directrice : Martine PAQUES

Équipe Mobile de prévention éducative, santé mentale et d'accompagnement vers les soins
Directrice : Dominique COUSIN

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) Paul Picardet - 12 unités en Côte-d'Or
Directeur : Hélène CORNET

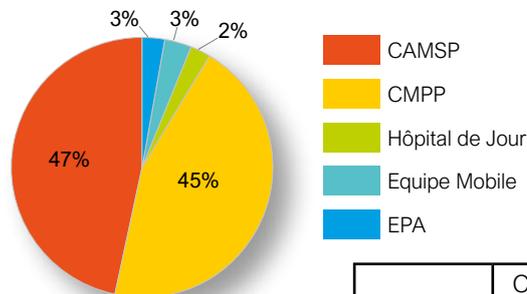
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) Paul Picardet - 4 unités en Côte-d'Or
Directeur : Gisèle IVANOFF

École de Plein Air (EPA) - école de la ville de Dijon bénéficiant des services proposés par le CMPP
Directrice : Marie-Laure LANGUET

Administrateurs référents

Geneviève BRÉTILLON, Vice-Présidente de la délégation de Côte-d'Or
Dominique SANDRE, Membre du Bureau de la délégation de Côte-d'Or
Gérard BERTOOUT, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de Côte-d'Or
Dominique MISSEREY, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de Côte-d'Or

Nombre d'usagers suivis en 2018



2 859 usagers suivis en 2018

	CAMSP	CMPP	Hôpital de Jour	Équipe Mobile	EPA
Agréments	0-6 ans	0-20 ans	3-16 ans 23 en hospitalisation de jour 5 en cure ambulatoire	NC	NC
File active annuelle*	1 327	1 282	73	93	84 (nombre d'usagers suivis en 2018)

Constats 2018

CAMSP Paul Picardet

Nombre d'enfants admis en 2018 : 529, soit 40% de la file active. Temps moyen entre la date d'inscription (premier contact) et le premier rendez-vous (bilan) : 8,5 semaines. L'âge moyen des enfants admis est de 3,6 ans ; 127 d'entre eux ont moins de 3 ans, 402 plus de 3 ans.

CMPP Paul Picardet

Augmentation significative du nombre d'enfants admis dès 5 ans : 17% de l'effectif contre 11% en 2017, en relation avec l'évolution des pratiques d'orientation et d'harmonisation des parcours entre les CAMSP et CMPP Paul Picardet.

Hôpital de Jour Pédopsychiatrique

Difficultés de fonctionnement liées à la carence médicale sur le 1^{er} semestre, avec une nette amélioration dans la reprise des situations à l'arrivée du D^r Barrois. Constat positif après une année d'exercice sur Valmy, le nouvel établissement répondant pleinement aux attentes malgré la persistance de problèmes techniques.

École de Plein Air

Nous avons noté que la présence d'un enfant porteur de troubles du comportement massifs a fragilisé l'équilibre de sa classe et de l'école plus généralement. Un travail très intense a été engagé conjointement avec l'Éducation nationale, le CMPP et le SAPSAD. Nous notons aussi que les enfants en attente de soin du CMPP sont plus nombreux à la rentrée 2018 que les autres années. Sur le 1^{er} trimestre 2018, nous constatons que l'articulation entre la scolarité adaptée et les soins dispensés au CMPP sont indispensables pour une prise en charge efficace des élèves.

LE DISPOSITIF PRÉVENTION ET SOINS

Activités et événements 2018

CAMSP Paul Picardet

Activité 2018 stable par rapport à 2017 : + 1,6%. Nombre d'enfants reçus en bilan : 745, en suivi : 981, nombre total de séances réalisées : 28 892. Effectif des enfants accueillis très également réparti entre Dijon-métropole (662) et les unités décentralisées du département (665). 2nd semestre : regroupement des unités de Pouilly-en-Auxois et d'Arnay-le-Duc, effectif depuis janvier 2019.

Décembre : embauche d'une infirmière-coordinatrice en soutien à l'équipe médicale (liens avec les acteurs de la santé, médecin traitant, praticien hospitalier, protection maternelle et infantile, etc.).

Expérimentation sur les secteurs de Montbard et de Dijon, de modalités d'association des MT à la phase d'accueil (fiche de liaison MT-pédiatre CAMSP).
Projet de dossier informatisé décalé dans son déploiement, les tests effectués n'ayant pas répondu aux attentes (idem pour le CMPP Paul Picardet).

CMPP Paul Picardet

Léger tassement de l'activité par rapport à 2017 : -7%, soit environ 2 500 séances. Nombre d'enfants en suivi : 1 103, nombre total de séances réalisées : 33 520. Répartition de l'effectif : unité rue d'Auxonne : 57%, Beaune : 23%, unité spécialisée Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) (Motte-Giron) : 12%, Châtillon-sur-Seine : 8%.

Élaboration collaborative du projet d'établissement, sur 2018, initiée par la programmation de 2 journées institutionnelles réunissant l'ensemble des personnels, relayées par des groupes de travail thématiques et par unité.

Affirmation par le CMPP de son positionnement comme acteur majeur :

- dans le cadre des problématiques du public adolescent, participation au 10^{ème} anniversaire de l'Adosphère.
- de l'inclusion, en lien avec l'Éducation nationale, mise en œuvre de plusieurs actions de formation ou de sensibilisation en direction des personnels (Ecole Colette à Dijon, certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, auxiliaire de vie scolaire).

Hôpital de Jour Pédopsychiatrique

Nombre d'enfants et adolescents suivis et pris en charge sur 2018 : 64 suivis.

Août : Arrivée du Dr Barrois, nouveau médecin-chef de service // Septembre : portes-ouvertes // 11 octobre : journée d'audit de l'ARS pour évaluation de la prise en charge en pédopsychiatrie des enfants et adolescents avec TSA // Décembre : participation aux "4h de nage" à Chenôve, à l'occasion du Téléthon.

Équipe Mobile

File active de 93 suivis (30 jeunes présents au 31/12/2018 et 63 sorties sur l'année 2018), 46 admissions sur 2018.

22 demandes examinées et réorientées : sollicitations de professionnels, travail de recueil, d'analyse, d'investigation, temps de synthèse, rencontres et échanges pour des situations sans mise en place d'intervention auprès du jeune mais enregistrement comme temps de mobilisation pour l'équipe mobile.

56 demandes sans suite, dès le premier appel, car situation de soin déjà engagée, orientation possible sur le "droit commun", réorientations ou hospitalisations en cours ou encore pas de suite donnée par la famille ou les médiateurs. Deux signalements parallèlement en cours à la CEDU.

École de Plein Air

La rentrée des élèves a eu lieu le lundi 3 septembre 2018. Cette année encore, nous avons organisé un temps musical conformément aux directives de M. BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale. Ainsi, lors de l'accueil, Mme BLOCH-SAUVIN a joué un morceau de violon.

Un après-midi Olympiades a eu lieu le vendredi 21 septembre 2018 (dans le cadre des journées du sport).

Le 5 octobre 2018, a eu lieu la journée de l'Apprendre.

Le travail conjoint avec le CMPP se poursuit en ajoutant de nouvelles interventions en classe (groupe de paroles autour de la poursuite de la scolarité au collège, intervention de Mme ROUVIER, neuropsychologue, conjointement avec une enseignante et une conseillère pédagogique).

Prospectives et perspectives 2019

CAMSP Paul Picardet

Juillet : finalisation du projet médical et mise en œuvre des actions afférentes (public, diagnostic, codification...).

Préparation du regroupement des unités du Nord-Auxois (Saulieu, Semur et Montbard).

Dossier informatisé : réajustement du déploiement effectué en fonction du test mené en situation par la délégation de l'Yonne des PEP CBFC (idem pour le CMPP Paul Picardet).

Équipe Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP) : projet déposé à l'ARS en septembre 2018, repris dans le CPOM, postes gelés dans l'attente de mise en œuvre (groupe de travail ARS).

Regroupement des unités Empire et Chenôve (cahier des charges établi en septembre 2018, susceptible d'être réexaminé et actualisé) ; locaux de l'unité de Chenôve n'étant plus adaptés, recherche de réponse provisoire ou alternative en cours.

CMPP Paul Picardet

Valorisation de l'action du CMPP à travers les axes d'évolution portés par le CPOM (parentalité, adolescence) // Dossier informatisé : cf. CAMSP // Optimisation du fonctionnement par le déploiement d'outils numériques adaptés (ex : dictée numérique au bénéfice de fonctions administratives à forte valeur ajoutée).

Hôpital de Jour Pédopsychiatrique

Reprise de l'analyse et audit des thématiques HAS en vue de préparer la certification prévue en janvier 2021 // CPOM sanitaire // Finalisation du projet d'établissement.

École de Plein Air

Nous préparons un projet artistique autour d'"Alice au pays des merveilles" qui donnera lieu à une représentation le 20 juin 2019 au théâtre des Feuillants.

Un service sanitaire sur le thème des écrans a été mené par 6 étudiants en médecine et kinésithérapie, ces ateliers ont concerné 4 classes de l'EPA sur 2 jours. De nombreux dossiers semblent se constituer pour une demande d'entrée à l'EPA à la rentrée 2019 (indicateurs : appels téléphoniques, rencontres individuelles des familles et fréquentation en hausse lors des portes ouvertes).

LE DISPOSITIF SENSORIEL ET MOTEUR

Crédits photo : Daniel LECUYER



Muriel FOURCAULT
Directrice du dispositif

Ce dispositif accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans présentant des déficiences sensorielles et/ou motrices. Il met en place des projets individualisés articulés autour de 3 axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique, et met en synergie l'action de nombreux professionnels formés spécifiquement à l'accompagnement de jeunes porteurs d'un handicap moteur et/ou sensoriel (enseignants, éducateurs, rééducateurs, paramédicaux, ...). Agissant pour l'essentiel dans le cadre de services, la majorité des actions sont conduites dans les différents lieux de vie des enfants : crèches, établissements scolaires, clubs de sports et autres, dans le but de favoriser l'inclusion des jeunes dans ces différents lieux et de donner l'information nécessaire pour faciliter leur accueil. Le dispositif sensoriel et moteur (DSM) regroupe 6 établissements et services correspondant à des handicaps et/ou modes d'accompagnements spécifiques.

Ce dispositif est composé des établissements et services suivants

Accueil et prise en charge de jeunes Handicapés Moteurs (HM) :

Institut d'Éducation Motrice (IEM)

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile Handicap Moteur (SESSAD HM)

Directeur adjoint : *Christophe DUFOUR*

Accueil et prise en charge de jeunes Déficiants Auditifs (DA) ou Déficiants Visuels (DV) :

Institut d'Éducation Sensorielle (IES) Déficience Auditive (DA) et Déficience Visuelle (DV)

Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce (SAFEP)

Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation (SSEFS)

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS)

Directeur adjoint : *Raphaël DEBRIE*

Accompagnement des personnes atteintes d'un handicap rare à tous les âges de la vie :

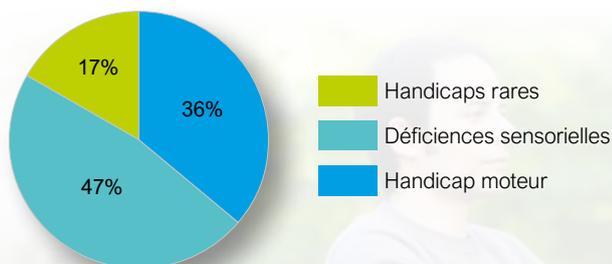
Équipe Relais Handicaps Rares

Pilote : *Stéphanie THIRIET*

Administrateur référent

Édouard GAUTHIER, Membre associé du Bureau de la délégation de Côte-d'Or

Nombre d'usagers suivis en 2018



262 usagers suivis en 2018

	Handicap moteur		Déficiences sensorielles			Handicaps Rares
	IEM	SESSAD	SAFEP SSEFS	IES DA DV	SAAAS	ERHR
Agréments	30	70	76	30	25	illimité
Nombre d'usagers accompagnés	29	66	84	8	32	43 (tous âges confondus)
File active annuelle*	36	73	91	13	36	54

* Nombre d'usagers ou de patients reçus au moins une fois dans l'année considérée

LE DISPOSITIF SENSORIEL ET MOTEUR

Constats 2018

On relève une activité conforme aux agréments sur le secteur du handicap moteur depuis plusieurs années, le temps d'attente entre la notification de la MDPH et l'entrée effective est très réduit à ce jour. Sur ce secteur, les évolutions concernent le niveau des pathologies des jeunes accueillis notamment à l'IEM avec de plus en plus de jeunes atteints de handicaps très lourds nécessitant des aides pour tous les gestes de la vie quotidienne et la pratique de gestes infirmiers plusieurs fois par jour (alimentation par stomie, aspirations, ventilation...). L'impossibilité de trouver des places en établissements pour adultes nous amènera très vite à des difficultés d'accueil des plus petits.

La rédaction du projet d'établissement du pôle HM est terminée et pourra être présentée au bureau.

Au niveau des déficients auditifs, l'effectif est inférieur à l'agrément. Cela s'explique d'une part par l'arrivée trop tardive des bébés qui ont été dépistés par le CHU et d'autre part, par le départ de certains jeunes vers les instituts de jeunes sourds en dehors de la région faute de solution adaptée sur le territoire.

La rédaction du projet linguistique est terminée et fait l'objet de présentations aux familles.

En ce qui concerne la déficience visuelle, la problématique est tout autre avec une augmentation importante du nombre de jeunes suivis (sureffectif de 6 ou 7 jeunes tout au long de l'année) avec la présence d'une liste d'attente en MDPH qui ne cesse d'augmenter (11 situations en février 2019).

La rédaction du projet de service du pôle DV est terminée et pourra être présentée au bureau.

L'Équipe Relais Handicaps Rares a vu arriver une nouvelle pilote en mai 2018 et l'ARS a validé le dossier de renforcement de l'équipe à compter de janvier 2019 pour permettre la mise en œuvre du programme d'aide préconisé par les coordonnateurs.

Activités et événements 2018

La mise en place des coordonnateurs de parcours à titre expérimental fait partie des axes de travail du dispositif sensoriel et moteur. Le choix de positionner un coordonnateur sur chaque type de handicap a fait l'objet de réflexions dans le cadre du travail conduit sur l'amélioration de la co-construction du projet d'accompagnement.

Le dossier Informatique de l'utilisateur a été déployé sur le dispositif et les professionnels formés. Il reste à travailler avec le prestataire le dossier médical et à former les médecins.

Nous poursuivons la mise en place d'actions dites "RSO" (Responsabilité Sociale des Organisations) notamment pour ce qui concerne le développement durable et la préservation de l'environnement ainsi que le travail de la commission Qualité de Vie au Travail.

Prospectives et perspectives 2019

- Améliorer le lien entre le SAFEP et le dépistage précoce pratiqué au CHU.
- Poursuivre la montée en compétence du plateau technique « déficient visuel » et notamment inscrire l'un de nos professionnels à la formation CAEGADV, financement obtenu par des CNR auprès de l'ARS.
- Installation des nouveaux professionnels de l'Équipe Relais Handicaps Rares.
- Poursuivre dans le dossier électronique de l'utilisateur, la systématisation des agendas professionnels et usagers.



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEP



© Magnum Photos pour les PEP

LE DISPOSITIF IME-SESSAD-S^{CES} MUTALISÉS



Céline BLONDEAU
Directrice du dispositif

Le dispositif IME-SESSAD-Services Mutualisés s'inscrit dans les lignes des politiques publiques notamment autour de deux grands enjeux :

- La réponse aux besoins des usagers et de leurs familles : comment faire exprimer les attentes des personnes accompagnées ? comment adapter notre offre de prestations pour un accompagnement individuel et adapté ?
- L'inclusion des publics accompagnés : inclusion scolaire, sociale, culturelle, sportive, professionnelle. Il s'agit également de travailler sur l'ouverture du site de l'IME à tous les publics pour créer des synergies autant sociales, sportives que professionnelles.

Le CPOM à venir va cadrer les axes stratégiques du dispositif autour de deux projets majeurs :

- La modernisation de l'accompagnement à travers le déploiement du dossier électronique de l'utilisateur et le déploiement des coordonnateurs de parcours garants de la qualité de l'offre apportée aux usagers.
- Le développement de notre offre de services en partenariat avec l'Éducation nationale, un renfort de notre accompagnement thérapeutique et la prospection de nouvelles entreprises partenaires offrant des pistes de sorties professionnelles aux jeunes accompagnés.

Le développement de notre offre de services en partenariat avec l'Éducation nationale, un renfort de notre accompagnement thérapeutique et la prospection de nouvelles entreprises partenaires offrant des pistes de sorties professionnelles aux jeunes accompagnés.

Ce dispositif est composé des établissements et services suivants

Institut Médico-Éducatif (IME)

Directrice : Annie PONSOT

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) - 6 antennes en Côte-d'Or

Directeur : Bertrand LAMIREL

Services Mutualisés : Formation Professionnelle Adaptée (FPA), Pôle Insertion (PI), Service d'Appui aux CFA (SACFA), Service d'Accueil Externalisé en Appartement (SAEA), Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)

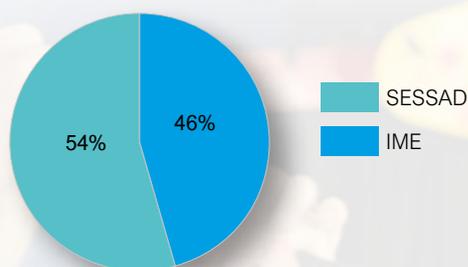
Responsable : Pascale CHAUDRON, Chef de Service Référente des Services Mutualisés

Administrateurs référents

Lionel JULIENNE, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de Côte-d'Or

Malika GAUTHIÉ, Trésorière adjointe de la délégation de Côte-d'Or

Nombre d'usagers suivis en 2018



493 usagers suivis en 2018

	Déficience intellectuelle	Retard mental léger et moyen avec troubles associés
	IME	SESSAD
Agréments	206 de 6 à 18 ans	226 de 3 à 20 ans
File active annuelle*	225	268

* Nombre d'usagers ou de patients reçus au moins une fois dans l'année considérée

LE DISPOSITIF IME-SESSAD-S^{CES} MUTALISÉS

Activités et événements 2018

IME

Audit de certification AFNOR.

Finalisation de l'élaboration des prestations délivrées par l'établissement en correspondance directe avec la nomenclature SERAFIN-PH.

Suivi et bilan de l'exercice de la mission d'un coordonnateur de parcours à temps plein.

Finalisation de la plate-forme d'insertion socio-professionnelle Brasserie Traits d'Union / SAEA.

Installation d'un service d'activités de jour spécialisées, en complément, ou en lieu et place de la Formation Professionnelle Adaptée.

Accueil de délégations étrangères en lien direct avec la scolarisation et la formation professionnelle adaptée.

SESSAD

Déménagement du service sur le parc d'activités Dijon-Valmy et valorisation logistique de l'antenne éducative d'Auxonne.

Finalisation de nos projets d'unités / connexion de nos prestations à la nomenclature SERAFIN-PH.

Engagement d'un partenariat fondamental avec la Préfecture de Côte-d'Or.

Contribution au réseau Concordance-ARS sur les enjeux de prévention et de suivi des situations de radicalisation.

Services Mutualisés

La **FPA** : Elle poursuit en 2018 son développement autour de deux composantes de l'action des PEP CBFC :

- le développement de la qualification des jeunes de 16 à 20 ans, en situation de handicap, dans le cadre concret du travail en situation,
- le renforcement des liens entre populations, entreprises, différentes quant à leurs activités, leur situation, statut au cœur de la cité.

Attestations de compétences ATMFC : initiées en 2016, 15 jeunes en 2017, 19 en 2018

Attestations de compétences jardinier paysager : 3 jeunes concernés en 2017, 2 en 2018

Prestation à destination des usagers de l'IME et du SESSAD (174 usagers par an) et des jeunes de l'extérieur (10 jeunes en moyenne : ADAPT, Mission Locale, DSM, classes ULIS...) : découverte des métiers, évaluation des compétences en vue d'un dossier d'orientation MDPH, développement des savoir-faire en préparation d'une entrée en emploi (ordinaire ou protégé).

Le **Pôle Insertion** : mise en stage pour préparer l'orientation professionnelle, accompagnement au projet, à la recherche d'emploi :

- 100 usagers de l'IME / 55 suivis SESSAD / 350 semaines de stage cumulées,
- Mission de suite sur 3 ans : restructuration et généralisation du suivi à la sortie de l'IME/SESSAD : relance à 6 mois, puis chaque année, relais avec les structures de droit commun.

Le **SACFA** : les bancs d'essai : poursuite de l'action financée ARS/FSE : 29 jeunes concernés, provenant de l'ensemble des structures médico-sociales partenaires (Côte-d'Or) : 14 accompagnés en IME, 15 scolarisés en milieu ordinaire ; 21 usagers du dispositif PEP, 8 de nos partenaires. Le suivi des apprentis : 20 jeunes sur des filières et CFA (6 sites de Côte-d'Or, 3 hors département).

Le **SAEA** : 21 usagers permanents en appartement autonome, 52 stages d'inclusion sociale.

Prospectives et perspectives 2019

IME

Renouvellement des conventions des unités d'enseignement.

Externalisation de classes des unités d'enseignement.

Renforcement de l'accompagnement adapté : thérapeutique, éducatif, scolaire.

Poursuite de l'ouverture dans les domaines artistiques, culturels et sportifs avec de nouveaux partenaires.

SESSAD

Réactualisation du projet de service en configuration dispositif IME-SESSAD-Services mutualisés et plateforme Val-de-Saône.

Sécurisation du processus de réalisation de l'activité par la gestion des risques métiers et RPS.

Sécurisation des prestations inclusives par la mobilisation GRF auprès des équipes de droit commun.

Intégration des enjeux et stratégies RSO/Hygiène Santé Sécurité Environnement au projet de service (Cf. Projet écologie DG/SESSAD).

Services Mutualisés

Traits d'Union : 25 usagers du dispositif formés depuis son ouverture, 9 stagiaires extérieurs et des demandes croissantes ; 5 sorties positives.

La P'tite Boutique sera ouverte au public en mars 2019 : activité friperie et productions artisanales dans la thématique recyclage/valorisation des tissus ;

- FM Logistic : formation au sein même de l'entreprise pour une équipe de 5 usagers, en conditionnement à façon ;
- Viticulture : poursuite de notre partenariat avec le domaine DESMURS et nouveau projet avec la vigne implantée face à l'IME
- CROUS : poursuite et renforcement du partenariat.
- Attestations de compétences : mise en place sur le champ habitat.

LE DISPOSITIF ADULTES



Jean RAQUIN
Directeur du dispositif

Ce dispositif comprend deux secteurs d'activité pour les adultes

Un secteur d'aide par le travail et l'insertion en milieu ordinaire :

Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) - 3 sites d'activité sur Dijon métropole

Directrice : Muriel LAFONT

L'ESAT a pour double finalité de faire accéder, grâce à des conditions de travail aménagées, à des activités professionnelles les personnes porteuses d'une déficience, tout en préparant celles qui ont manifesté des capacités suffisantes à accéder à un emploi en milieu ordinaire. L'établissement accueille des personnes porteuses d'un handicap intellectuel, psychique ou moteur au travers d'activités diversifiées (blanchisserie, conditionnement, imprimerie, sérigraphie, restauration, espaces verts,...).

Le service d'insertion professionnelle "Challenge emploi"

Directeur : Jean RAQUIN

La mission du service est de concourir à l'intégration professionnelle de personnes présentant un handicap psychique "stabilisé" en les aidant, par un accompagnement individualisé, à accéder à un emploi en milieu ordinaire. Essentiellement situé dans la tranche d'âge 26-39 ans, le public accompagné présente des problématiques sociales importantes, ce qui nécessite un important travail en réseau (services sociaux, réseaux de soin, prescripteurs Cap emploi/Pôle emploi/Mission locale).

Un secteur d'hébergement pour personnes âgées :

Les Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) – 3 sites en Côte-d'Or

Directeur : Jean RAQUIN

Responsables : Sandrine COTTAZ (Talmay), Sophie DIAW (Baigneux-les-Juifs), Nathalie CAVEE (Montigny-sur-Aube).

Les MARPA sont des petites unités de vie non médicalisées qui offrent aux personnes âgées un lieu de vie qui préserve leurs repères en améliorant leurs conditions de vie et de sécurité. Les MARPA répondent en tout point au cadre définissant les activités et missions des résidences autonomie destinées à accueillir des personnes âgées autonomes.

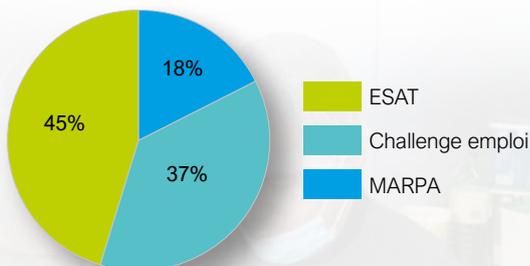
Administrateurs référents

Jacques THEVENIN Membre du Bureau de la délégation de Côte-d'Or

Malika GAUTHIÉ, Trésorière adjointe de la délégation de Côte-d'Or

Marie Josèphe BAUMONT, Membre associée du Bureau de la délégation de Côte-d'Or

Nombre d'usagers suivis en 2018



313 usagers suivis en 2018

	ESAT	Challenge emploi	MARPA
Agréments	131 équivalent temps plein	AGEFIPH : 2 170 heures DEA : 10 mesures	24 (Talmay) 20 (Baigneux-les-Juifs) 19 (Montigny-sur-Aube)
Nombre d'usagers accompagnés	141 personnes accueillies (129 Equivalent Temps Plein)	116 personnes en file active* (GEFIPH : 1 898 heures / DEA : 2 mesures)	22 (Talmay) 18 (Baigneux-les-Juifs) 16 (Montigny-sur-Aube)

Constats 2018

ESAT

La politique d'insertion via des prestations en entreprise permet à une grande partie des usagers d'être en contact régulier avec le milieu ordinaire. Cependant, cette politique, qui porte ses fruits au niveau de la valorisation et du développement des compétences, n'entraîne que peu de sorties en milieu ordinaire, alors que les nouvelles orientations publiques attendent plus de mobilité pérenne des ESAT vers le milieu ordinaire. Ces objectifs nécessitent l'adaptation de nos accompagnements pour les travailleurs qui ont le projet et les capacités d'accéder au milieu ordinaire. Par ailleurs, les investissements importants des dernières années sur les bâtiments (L'Intervalle, Le Goéland), les difficultés économiques de certaines activités de production, les 10 places d'accueil toujours en attente et la fin des contrats aidés fragilisent la situation financière de l'établissement. Un plan d'action est nécessaire afin de rétablir l'équilibre des comptes à moyen terme.

LE DISPOSITIF ADULTES

(...) Constats 2018

Challenge emploi

L'expertise du service sur l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes présentant un handicap psychique est réaffirmée sur la Côte-d'Or. Fin 2017, il s'est vu confier le nouveau "Dispositif Emploi Accompagné" (DEA) par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. L'équipe de conseillères en insertion s'est renforcée en conséquence mais doit encore poursuivre son développement et se structurer pour confirmer ce positionnement stratégique et pour délivrer les différentes prestations conventionnées.

MARPA

De nombreuses animations et projets ont pu avoir lieu dans chacune des 3 MARPA et cela de manière principalement conjointe. L'harmonisation des pratiques et les échanges entre établissements se sont accentués répondant ainsi au projet initial envisagé lors de la reprise par les PEP en 2016. L'activité s'est maintenue à un niveau élevé à Baigneux-les-Juifs, ce qui accentue la nécessité d'engager l'extension de l'établissement. Quant à celles de Talmay et Montigny-sur-Aube, elles restent à un niveau comparable aux années précédentes. En fin d'année, une rencontre technique s'est déroulée avec le bailleur pour établir le planning des futurs travaux sur les MARPA de Montigny-sur-Aube et Baigneux-les-Juifs.

Activités et événements 2018

ESAT

Le dossier unique de l'utilisateur a été mis en service au mois de mai et améliore la sécurisation, la centralisation et le partage des données concernant les usagers.

La consolidation en "ESAT unique" initiée en 2017 s'est heurtée à un certain nombre de freins, liés notamment à l'organigramme de direction. Un travail a donc été mené sur la 2^{ème} partie de l'année pour réorganiser les services et les responsabilités des cadres, avec mise en place effective au 1^{er} janvier 2019.

Des travaux préparatoires au CPOM ont été menés, principalement sur la mise en place d'un programme "transition" d'accès à l'emploi en milieu ordinaire. Des visites d'ESAT engagés dans cette démarche ont été faites et des crédits non reconductibles demandés et obtenus de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté pour ce déploiement.

Un plan d'actions de retour à l'équilibre a été lancé : développement commercial, réduction des coûts de fonctionnement, réorganisation et suppressions de postes, plan de communication,...

Challenge emploi

Un important travail d'ajustement, de sensibilisation et de communication auprès de nos financeurs, prescripteurs et partenaires a été nécessaire pour le déploiement du DEA. Malgré le renfort de 0,5 ETP de conseillère, l'objectif d'activité 2018 pour ce dispositif n'a pas été atteint.

Au sein d'un groupement composé d'associations couvrant les autres départements de la région, Challenge emploi a été retenu en septembre 2018 pour déployer les nouvelles prestations d'appui spécifiques handicap psychique de l'AGEFIPH. Les principes fondateurs sont inchangés par rapport au programme antérieur mais les modules sont déclinés différemment.

Prospectives et perspectives 2019

ESAT

2019 sera l'année de lancement du CPOM 2019-2023 et des fiches actions afférentes ; parmi elles, l'action la plus structurante dans les prochaines années sera la mise en place du programme "transition". Ces nouvelles orientations seront actées dans le projet d'établissement 2020-2024 qui sera élaboré en 2019. Par ailleurs, le nouvel organigramme doit permettre une accélération des mutualisations et synergies entre les 3 sites. Les différentes actions identifiées dans le cadre du plan de retour à l'équilibre seront activement déployées.

Challenge emploi

Il est rattaché à l'ESAT depuis janvier 2019 ; l'écriture du projet de service pour 2019-2022 est en cours de finalisation. Les enjeux sont importants : Challenge emploi doit confirmer sa capacité à remplir les objectifs du DEA - encore expérimental mais stratégique – et à réaliser le volume de prestations AGEFIPH en augmentation sur lequel il s'est engagé. Par ailleurs, le système "dossier unique de l'utilisateur" sera déployé durant l'année. Enfin, dans le cadre du CPOM 2019-2023 de l'ESAT, Challenge Emploi participera à la dynamique du projet "transition" selon des modalités qui sont encore à définir.

MARPA

Dans la perspective de diversifier l'accueil au sein des MARPA et ainsi répondre au besoin des personnes âgées, un projet de restructuration des anciennes salles de bains communes pour les transformer en chambres pour l'accueil temporaire est planifié. L'accueil à la journée sera également développé pour offrir des prestations complémentaires à l'hébergement permanent.

L'agrandissement de la MARPA de Baigneux-les-Juifs devrait débuter en 2019.

La réécriture du projet d'établissement et des contrats de séjours sera un travail important en commun sur l'année 2019.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution des besoins d'organisation des MARPA et des projets de développement, le poste de coordinatrice MARPA sera créé pour permettre un suivi harmonisé de ce développement.

LA DÉLÉGATION DU DOUBS



Yves FULBAT
Président de la délégation



Aline VOISIN
Directrice de la délégation

« Pendant la longue période consacrée à la construction de la nouvelle entité juridique, Les PEP25 (aujourd'hui délégation du Doubs des PEP CBFC) ont poursuivi leur activité habituelle. Toutefois, dans la mesure où la démarche du regroupement avait été préalablement entérinée par les instances départementales cette dernière se teintait progressivement d'une orientation définie au gré des comités techniques et des comités de pilotage tenus régulièrement avec nos futurs associés. Il s'agissait d'arriver à la date fatidique avec une volonté délibérée de réussir l'opération fusion création.

C'est ainsi que la transition du 1^{er} janvier 2018, s'est opérée sur notre territoire sans problème majeur. Il est vrai que nous nous sommes attachés à conduire parallèlement par anticipation un dialogue circonstancié auprès de tous les personnels afin de tenter de lever les inquiétudes légitimes.

Il fallait désormais que la gouvernance départementale s'attache à faire vivre la démocratie sur le terrain, à maintenir et conforter une vie militante, à mettre en œuvre le projet associatif départemental, à poursuivre et développer des projets locaux. C'est ainsi que les Bureaux et les Conseils d'Administration locaux devenus "force de propositions, de débat et d'application" se sont réunis très régulièrement préalablement à ceux de la nouvelle association, et ce dans le même rythme.

Notre présence représentative politique, technique et opérationnelle permanente et affirmée au sein de toutes les instances décisionnelles politiques ou commissions ad hoc au sein de CBFC est un élément indispensable et incontournable que nous assumons régulièrement. Il en va de la synergie et de la solidarité au sein du groupe.

Je crois pouvoir assurer que nous sommes bien loin de la disparition ou de l'extinction des PEP 25, redoutée par bon nombre de nos personnels, collaborateurs ou partenaires lors des prémices du regroupement, après avoir vécu au quotidien, en 2018, l'intensité et la vitalité de la nouvelle association PEP CBFC. »

Yves FULBAT, Président de la délégation

Présentation de la délégation

Fondée le 3 mars 1929, l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Doubs, est devenue le 1^{er} janvier 2018 la délégation du Doubs des PEP CBFC. Elle œuvre à la promotion et à la construction d'une société inclusive et solidaire en apportant son aide aux enfants, aux adolescents et aux familles en situation d'exclusion sociale ou de handicap.

La Délégation du Doubs, c'est :

- 238 salariés dont 112 permanents (soit 103,06 ETP) qui conduisent leurs actions au sein de 2 secteurs :
 - Le domaine éducation et loisirs (DEL), qui propose des activités de séjours pour les enseignants et leurs classes ainsi que des séjours vacances pour les enfants et les familles au sein de 3 centres de vacances à Mouthe et Malbuisson (dans le Doubs) et sur l'île d'Yeu (en Vendée). La collaboration des PEP avec l'Éducation nationale se poursuit également avec la cogestion du Service d'Assistance Pédagogique À Domicile (SAPAD) pour enfants malades ou accidentés, créé en 2001 dans le Doubs.
 - Le secteur médico-social comprenant, d'une part le Centre d'Éducation pour Enfants Déficients Auditifs (CEEDA) créé en 1976 et d'autre part, depuis 1951, l'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) situé à Saint-Vit et Courtefontaine complété par le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD Nord-Jura) de Dole.
- Un Conseil d'Administration (18 élus) ainsi qu'une vingtaine de bénévoles actifs.

La délégation du Doubs, bien que départementale comme les 3 autres délégations des PEP CBFC, a la particularité d'intervenir sur un territoire beaucoup plus vaste. En effet, le CEEDA accompagne les enfants atteints d'une déficience auditive résidant sur les 4 départements francs-comtois : le Doubs, la Haute-Saône, le Jura et le Territoire de Belfort ; quant à l'ITEP et le SESSAD Nord-Jura, ils accompagnent et scolarisent des enfants et adolescents dans le Doubs et dans le Jura.

Cette délégation est composée des établissements et services suivants

CEEDA (Centre d'Éducation pour Enfants Déficients Auditifs) - implanté sur 2 sites (Besançon et Montbéliard)

Directeur : Yves BERÇOT

ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) - implanté sur 2 sites (Saint-Vit et Courtefontaine)

Directeur : Philippe ADAMY

SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile) Nord-Jura

Directeur : Philippe ADAMY

Domaine éducation et loisirs

Directrice : Aline VOISIN

Grand Chalet de Mouthe

Directrice : Audrey MAIRE

Base Nautique de Malbuisson

Directrice : Audrey MAIRE

Les Patagos à l'île d'Yeu

Directrice : Aline VOISIN

SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique À Domicile)

Responsable : Julie CARREZ

LA DÉLÉGATION DU DOUBS

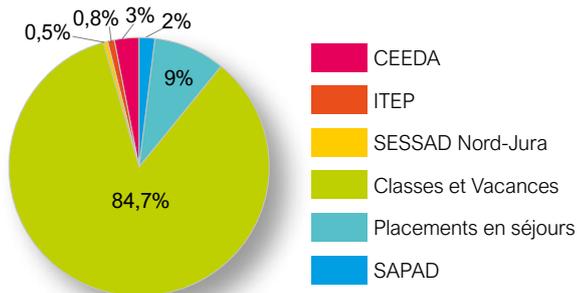
Administrateurs référents

Jean-Yves VUILLEMIN, Vice-Président de la délégation du Doubs et référent secteur SMS
Martin SCHNEIDER, Vice-Président de la délégation du Doubs et référent secteur DEL

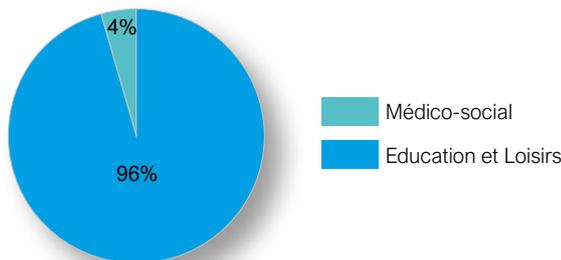
Nombre d'usagers suivis en 2018

5 901 usagers suivis en 2018

Par établissement :



Par secteur d'activité :



	CEEDA	ITEP	SESSAD Nord-Jura
Agréments	110	36	20
File active annuelle*	174	47	29

* Nombre d'usagers ou de patients reçus au moins une fois dans l'année considérée

Service Classes et Vacances

	Le Grand-Chalet de Mouthé	La base nautique de Malbuisson	Les Patagos de l'île d'Yeu	TOTAL
Nombre d'usagers accueillis en 2018	3 585	819	622	5 026

Placements en séjours

- Classes et séjours scolaires : 298 enfants soit 8 classes dont 2 classes d'IME orientées vers des structures PEP.
- Vacances : 232 enfants inscrits pour des séjours vacances dans le réseau PEP.

SAPAD : le Service d'Assistance Pédagogique À Domicile

	Primaire	Collège	Lycée	TOTAL
Nombre de personnes accueillies en 2018	30 élèves	58 élèves	32 élèves	120 élèves

LA DÉLÉGATION DU DOUBS

Constats 2018

L'année 2018 a été celle de tous les changements.

Tout d'abord avec la naissance des PEP CBFC, le changement de taille et de statut nous a amenés à revoir notre fonctionnement, nos procédures, à harmoniser celles-ci et à prendre conscience que nous appartenions désormais à une entité beaucoup plus vaste en passant d'une association départementale de 114 salariés à une association territoriale de 1 500 salariés.

Les changements ont également découlé de la création de la délégation départementale du Doubs. En effet, l'association PEP 25 ne disposait pas de direction générale, il a donc fallu implanter le niveau départemental et le niveau territorial simultanément.

2018 a également été l'année de fin du CPOM signé avec l'ARS (2014-2018) et de son bilan pour le CEEDA et l'ITEP, si les objectifs fixés ont été atteints, ils ont là encore conduit à des transformations importantes pour l'ITEP qui a engagé une restructuration importante avec le déménagement d'une partie de l'institution dans les nouveaux locaux de Saint-Vit en mars 2018 et le maintien d'une partie de l'équipe à Courtefontaine dans l'attente de l'achèvement des travaux du bâtiment de Dole débutés en septembre 2018.

La convention régionale signée le 12 décembre 2018 avec notamment les MDPH, les Inspections Académiques, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et les associations gestionnaires a également validé et précisé les modalités du fonctionnement en dispositif, nous amenant désormais à parler du DITEP (dispositif ITEP).

Cette année 2018 a donc été celle de l'adaptation et de la découverte des autres dispositifs et délégations des PEP CBFC.

Activités et événements 2018

- Inauguration de l'ITEP de Saint-Vit le 6 juillet 2018.



- Participation du CEEDA à la "Biennale du Handicap" à Besançon le 22 novembre 2018.

LA DÉLÉGATION DU DOUBS

Activités et événements 2018 (suite...)

- Participation du domaine éducation et loisirs à la recherche action initiée par la Fédération Générale des PEP, sur la mixité dans les séjours, menée par 2 enseignantes chercheuses de l'Université Jean Jaurès de Toulouse.



- Signature de la convention régionale le 12 décembre 2018 avec les MDPH, les Inspections Académiques, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et les associations gestionnaires, précisant les modalités de passage d'un mode d'accompagnement à un autre au sein du dispositif.

Prospectives et perspectives 2019

- Préparer le nouveau CPOM 2019-2023.
- Installation dans les locaux de l'ITEP à Dole et poursuivre la mise en œuvre d'un fonctionnement en dispositif ITEP.
- Poursuivre le travail vers l'inclusion des enfants accompagnés en préparant l'externalisation des classes primaires du dispositif ITEP à Dole et Saint-Vit.
- Organiser l'accompagnement au plus près des besoins des usagers, réfléchir à l'implantation d'une ULIS TFA dans le Jura et d'une UE TFA sur Montbéliard.
- Finaliser le projet de construction d'un nouveau centre à Mouthe pour accueillir tous les publics et investir le champ du tourisme social et poursuivre l'ouverture du centre en direction des habitants du secteur en proposant des activités et services répondant à leurs besoins.
- Poursuivre la collaboration des secteurs "Politiques Éducatives Vacances, Loisirs et Culture" de Bourgogne-Franche-Comté et Rhône-Alpes ainsi que le travail de mutualisation et de modélisation d'un secteur DEL PEP CBFC.
- Investir le champ de la Petite Enfance et des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité pour développer les activités du DEL.

Vie associative

Les instances de la délégation du Doubs se sont réunies tout au long de l'année 2018 (à 8 reprises pour le Bureau et à 4 reprises pour le Conseil d'Administration) afin de conforter la vie associative du département et de réfléchir aux projets à mener sur le territoire.

Nombre d'adhésions : 87 adultes, 170 adultes dans le cadre des séjours vacances, 1 835 enfants (- de 16 ans) et 47 adhésions d'associations/entreprises...

Montant des adhésions : 15 € pour les adultes, 1 € pour les enfants et 25 € pour les groupes pour un montant de 9 648 €

Montant des dons versés en 2018 : 3 463 €

Le budget social de la délégation du Doubs est constitué des dons et cotisations auxquels s'ajoute une partie des activités des établissements du DEL : 1,5% du montant des prestations de séjours soit un montant de 15 857,09 € en 2018.

Le budget social de la délégation du Doubs a permis de verser des bourses pour faciliter le départ en classes de découvertes et en séjours vacances :

Pour les classes :

Bénéficiaires : 27 établissements scolaires soit 1 059 élèves de 49 classes différentes.

Montants redistribués : 17 953 €

Pour les séjours vacances :

Bénéficiaires : 64 enfants pour l'aide au départ en vacances et 90 aides pour les fratries

Montants redistribués : 5 424,20 €

Secours exceptionnels :

3 aides exceptionnelles ont été versées pour un montant de 500 €.

LA DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE



Édith FINOT
Présidente de la délégation



Gilles THOMAS
Directeur de la délégation

« L'année 2018 fut une année importante pour la délégation départementale de la Nièvre et ce pour de multiples raisons. La première, bien sûr est liée à la fusion création des PEP CBFC et à cette belle aventure qui nous a portés tout au long de l'année et qui nous a réunis tant au niveau des instances politiques que des réunions techniques et des projets partagés.

Les raisons suivantes découlent tout naturellement de la première puisqu'elles concernent la mise en œuvre par la délégation départementale de la Nièvre, de nouveaux projets grâce à l'appui des fonctions supports de la Direction Générale des PEP CBFC et à l'ingénierie et à l'expertise des délégations départementales qui constituent Les PEP CBFC. C'est ainsi que nous avons mis en œuvre un nouveau dispositif dénommé "emploi accompagné" à destination des personnes en situation de handicap psychique leur permettant d'être accompagnées vers et dans l'emploi.

Dans la même dynamique, nous avons répondu à un marché public lancé par la Ville de Nevers, et nous avons été attributaires de deux lots concernant l'accueil de loisirs sans hébergement d'enfants de 3 à 14 ans sur deux quartiers de la Ville de Nevers.

Autre activité que nous avons mise en œuvre en 2018, un dispositif de prévention de la perte d'autonomie des seniors par la mobilité, auprès des centres sociaux. Cela nous a permis au regard de notre longue expérience dans ce domaine de contractualiser un partenariat avec la MSA Bourgogne-Franche-Comté.

Au niveau de nos activités traditionnelles, c'est avec plaisir que nous avons constaté qu'après une période très difficile liée aux suites d'un sinistre important, notre Résidence Habitat Jeunes "Les Loges" a renoué avec un taux d'occupation optimal.

Cette mise en dynamique de notre délégation départementale, qui au passage nous a permis de doubler le nombre de nos salariés, est extrêmement enthousiasmante et motivante pour nos administrateurs et nos personnels. Cela nous conduit d'ores et déjà à envisager pour 2019 de nouvelles pistes de développement correspondant aux attentes fortes de notre territoire notamment dans les domaines de la petite enfance, de la mobilité et des publics seniors.

Enfin, je profite de cette occasion pour remercier toute l'équipe de la délégation de la Nièvre pour le travail réalisé tout au long de l'année pour mener à bien les différents projets évoqués ci-dessus et souhaiter également la bienvenue à ceux qui ont rejoint les PEP CBFC par le biais du marché public pour l'accueil de loisirs des enfants de la Ville de Nevers. »

Édith FINOT, Présidente de la délégation

Présentation de la délégation

La délégation départementale de la Nièvre est composée de 3 secteurs d'activités qui se déclinent comme suit :

- Domaine éducation et loisirs
- Mobilité
- Logement

Ces deux derniers ont vocation à servir une mission transversale qui est celle de l'insertion socio-professionnelle destinée au public ayant besoin d'un accompagnement pour une transition vers l'autonomie résidentielle et la mobilité.

Cette délégation est composée des établissements et services suivants

Service "Classes Vacances"
Responsable : David LUGIEN

Service "Accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires"
Responsable : Sandrine GRUÉ

Service "Emploi accompagné"
Responsable : Sandrine GRUÉ

Plateforme mobilité départementale
Responsable : Gilles THOMAS

École de conduite associative pour les personnes en situation de handicap
Responsable : Gilles THOMAS

SAPAD (Service d'Aide Pédagogique À Domicile)
Responsable : Raynald PINSARD

Service "Transport d'enfants"
Responsable : Sandrine GRUÉ

Service "Accompagnement à la parentalité"
Responsable : Gilles THOMAS

École de conduite associative
Responsable : Gilles THOMAS

Résidence Habitat Jeunes "Les Loges"
Responsable : Gilles THOMAS

LA DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE

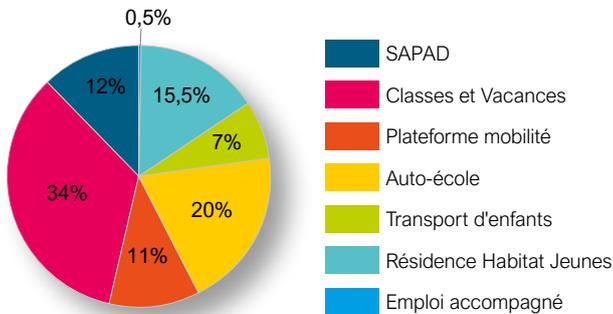
Administrateurs référents

Édith FINOT, Présidente de la délégation de la Nièvre
 Catherine PIERRONNET, Vice-Présidente de la délégation de la Nièvre
 Ardina DESPLAN, Vice-Présidente de la délégation de la Nièvre
 Anne CELLUCCI, Secrétaire Générale de la délégation de la Nièvre
 André LABOUREAU, Trésorier de la délégation de la Nièvre
 Michel PETITIMBERT, Membre du Bureau de la délégation de la Nièvre
 Claudine TRESORIER, Membre du Bureau de la délégation de la Nièvre
 Jean-Claude LARTIGOT, Membre du Bureau de la délégation de la Nièvre
 Cécile CASTAN, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de la Nièvre
 Delphine GENEVRIER, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de la Nièvre
 Leïla DARDOUR, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de la Nièvre
 Laury LEGUEVELLE, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de la Nièvre

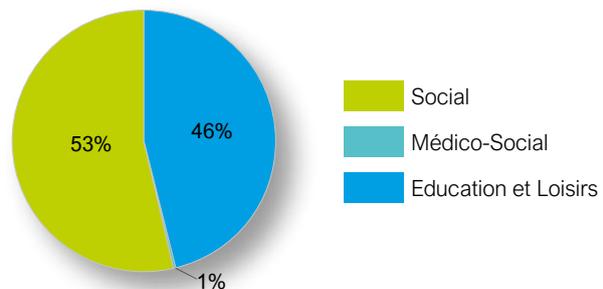
Nombre d'usagers suivis en 2018

847 usagers suivis en 2018

Par établissement :



Par secteur d'activité :



Domaine éducation et loisirs		Mobilité			Logement	Emploi accompagné
SAPAD	Classes et Vacances	Plateforme mobilité	Auto-école	Transport d'enfants	Résidence Habitat Jeunes Les Loges	
102	289	95	168	60	129	4

Mobilité

	2016	2017	2018
Nombre de personnes	98	334	323

Logement

	2016	2017	2018
Nombre de jeunes accueillis	85	114	129

LA DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE

Classes de découvertes

2016		2017		2018	
Enfants	Journées	Enfants	Journées	Enfants	Journées
93	642	268	730	264	897

Vacances

2016		2017		2018	
Enfants	Journées	Enfants	Journées	Enfants	Journées
65	526	50	400	55	436

SAPAD : Le Service d'Accompagnement Pédagogique à Domicile

	2016	2017	2018
Nombre de situations suivies	106	107	102

Tableau des agréments

Établissement	Nature de l'agrément	Durée
Résidence Habitat Les Loges	Prestation socio-éducative CAF	4 ans du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020
Résidence Habitat Les Loges	Agrément d'ingénierie sociale, financière et technique et d'intermédiation locative et de gestion locative sociale	5 ans : 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020
Auto-école associative	Autorisation d'exploiter un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur	Du 4 septembre 2017 au 3 septembre 2022

LA DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE

Constats 2018

On note une progression du nombre de journées réalisées en classes de découvertes qui fait suite à la convention signée entre la délégation de la Nièvre et la délégation de l'Yonne pour la gestion de ce secteur.

L'évolution du nombre de jeunes accueillis à la Résidence Habitat Jeunes "Les Loges" traduit le retour à la normale du taux d'occupation optimal.

Les situations gérées par le SAPAD s'inscrivent dans un flux constant au cours de ces trois dernières années.

Activités et événements 2018

- Animation des journées départementales "Jeunesse" organisées par le Conseil Départemental de la Nièvre.
- Assemblée Générale de la délégation départementale de la Nièvre.

Prospectives et perspectives 2019

- Développement du service "Prévention de la perte d'autonomie des séniors par la mobilité" et proposition d'un essaimage sur le plan régional.
- Réflexion sur des formules d'accueil intergénérationnel au sein de la Résidence Habitat Jeunes "Les Loges".
- Développement de propositions d'activités éducatives et de loisirs à destination des publics Enfance et Petite Enfance.
- Mise en œuvre d'un plan de rénovation des bâtiments de la Résidence Habitat Jeunes "Les Loges".

Vie associative

Les cotisations et les dons reçus permettent de financer des actions de solidarité concernant les usagers de nos services, ils sont essentiellement dédiés aux secteurs Mobilité et Logement dont la dimension transversale d'insertion socio-professionnelle nous conduit à accueillir un public dont les besoins économiques et sociaux sont multiples et variés.

Nombre d'adhérents	Elèves	Adultes	Total
2016	246	252	940 €
2017	236	90	1006 €
2018	0	35	525 €



LA DÉLÉGATION DE L'YONNE



Patrice SONNET
Président de la délégation

« Au cours de l'année 2018, la délégation de l'Yonne a poursuivi ses missions tant dans le cadre de la vie associative, du domaine éducation et loisirs et du secteur médico-social, en s'engageant, toutefois, dans des actions innovantes permettant, au niveau local, de renforcer son implantation, sa visibilité vis-à-vis des partenaires habituels que sont l'ARS, l'Éducation nationale et le Conseil Départemental de l'Yonne.

Ainsi en est-il de la création d'une antenne CAMSP à Avallon dont les travaux ont débuté en novembre 2018, donnant la possibilité d'une nouvelle offre de soins sur un secteur du département non encore couvert.

La délégation de l'Yonne a également été mandatée par l'ARS pour activer le projet concernant la déficience visuelle.

Dans un premier temps, un recensement des enfants et adolescents susceptibles d'être concernés par une structure médico-sociale sera conduit.

La réflexion a aussi porté sur l'acquisition d'une imprimante braille pour faciliter l'inclusion scolaire des élèves déficients visuels actuellement suivis par une enseignante spécialisée. Des recherches de financement ont été menées pour faire aboutir ce projet.

Il faut également retenir l'organisation d'un concours à destination des établissements scolaires du département « Les trophées de la laïcité » auquel ont participé l'IESHA, des SEGPA, une école primaire et une classe de collège. La remise des prix s'est déroulée à l'ESPE, en présence de la DASEN et des IEN de circonscription, à l'issue d'une conférence de Henri PEÑA-RUIZ ayant pour thème "La Laïcité et l'École".

Autre projet innovant devant aboutir en 2019, celui d'organiser un séjour de rupture d'une semaine, au profit d'élèves de 5^{ème} déscolarisés, issus de collèges du sud du département.

Enfin, la délégation de l'Yonne poursuit son activité éducation et loisirs, sur son territoire et celui de l'Aube avec la perspective d'une gestion des séjours de la Nièvre. »



Jean-Yves GRÉGOIRE
Directeur de la délégation

Patrice SONNET, Président de la délégation

Présentation de la délégation

La délégation de l'Yonne est organisée conformément aux secteurs d'activités définis par la Fédération Générale des PEP d'une part, en adéquation avec le 5^{ème} projet fédéral 2018/2022, d'autre part, projet qui est construit à partir de l'orientation générale : "agir pour une société solidaire et inclusive".

Le secteur des politiques éducatives vacances, loisirs et culture, ainsi que la vie associative sont regroupés en un même lieu : Patio de l'Arquebuse – 9 rue du 24 Août 89000 Auxerre.

Le secteur des politiques sociales, médico-sociales et de santé est structuré à partir de pôles territoriaux qui maillent le département et qui seront amenés à court terme à devenir des plateformes d'éducation et de soins.

Le secteur des politiques éducatives et sociales de proximité est en cours d'élaboration.

Cette délégation est composée des établissements et services suivants

Pôle Auxerrois-Migennes : CAMSP/CMPP Auxerre et CAMSP/CMPP Antenne de Migennes

Directeur de pôle : Didier PERROTIN

Pôle Sénonais : CAMSP Sens et SESSAD HM Sens

Directeur de pôle : Sylvain TERREAU

Pôle sensoriel et moteur : IESHA/SSEFIS Auxerre et SESSAD HM St Georges-sur-Baulche

Directeur de pôle : Pierre FAVIER

Dispositif éducation et loisirs

Responsable : Adel BOUAKLINE

Administrateurs référents

Patrice SONNET, Président de la délégation de l'Yonne

Martine BURLET, Vice-présidente de la délégation de l'Yonne

Marie-Thérèse PICHON, Vice-présidente de la délégation de l'Yonne

Marie-Louise LAROSE, Secrétaire Générale de la délégation de l'Yonne

Sylvie HÉRISSON, Trésorière de la délégation de l'Yonne

Olivier BERTHOU, Membre du Bureau de la délégation de l'Yonne

Jean-Pierre DUNEZAT, Membre du Bureau de la délégation de l'Yonne

Philippe PIERRON, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de l'Yonne

Patrick BELLIER, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de l'Yonne

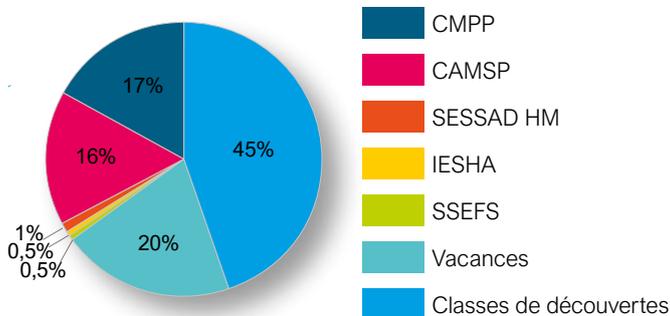
Claude VIGNERON, Membre du Conseil d'Administration de la délégation de l'Yonne

LA DÉLÉGATION DE L'YONNE

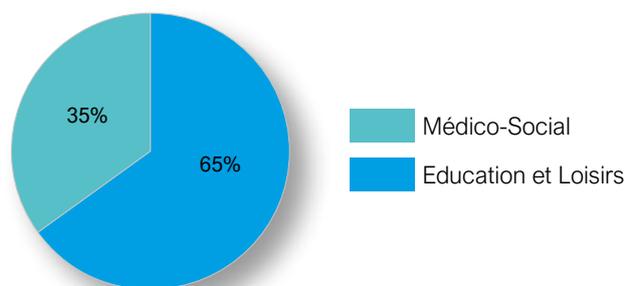
Nombre d'usagers suivis en 2018

2 697 usagers suivis en 2018

Par établissement :



Par secteur d'activité :



	Pôle Auxerrois-Migennois				Pôle Sénonais		Pôle sensoriel et moteur			
	CMPP Auxerre	CMPP Antenne de Migennes	CAMSP Auxerre	CAMSP Migennes	CAMSP Sens	SESSAD HM Sens	SESSAD HM St Georges-sur-Baulche	IESHA	SSEFS	
Agréments	0 - 20 ans		0 – 6 ans (traitement et cure ambulatoire et tous types de déficiences)			26 places enfants et adolescents 3 - 20 ans		13 places	12 places	
Activités réalisées	12 660 actes réalisés		6 515 actes réalisés		6 214 actes réalisés	1 966 actes réalisés	2 216 actes réalisés		2 028 journées réalisées	2 794 actes réalisés
File active annuelle*	455		246		178	17	16		15	15

* Nombre d'usagers ou de patients reçus au moins une fois dans l'année considérée

Des loisirs et des vacances pour les enfants, les jeunes, les familles

Année	Enfants	Participants	Journées
2015	495	21	4 733
2016	482	9	4 826
2017	594	13	5 294
2018	544	0	4 892

Les classes de découvertes

- Classes de neige, mer : 520 élèves accueillis pour 2 561 journées réalisées
- 1 transfert d'établissement : Institut d'Education Sensorielle : 6 enfants et 4 adultes concernés pour 50 journées réalisées
- Classes Culturelles et classes patrimoine : 532 enfants pour 1 569 journées
- Sorties à la journée : 149 élèves accueillis pour 149 journées

2015		2016		2017		2018	
Enfants	Journées	Enfants	Journées	Enfants	Journées	Enfants	Journées
1 017	4 184	916	3 919	1 326	5 130	1 211	4 329

LA DÉLÉGATION DE L'YONNE

Constats 2018

Les activités de la délégation de l'Yonne, en adéquation avec les orientations fédérales, ont concerné près de 3 000 enfants et adolescents icaunais en 2018.

Activités et événements 2018

Séminaire des administrateurs PEP CBFC : l'Assemblée Générale des PEP CBFC a décidé la mise en place en 2018 d'un séminaire en direction des administrateurs PEP des 4 départements (Côte-d'Or, Doubs, Nièvre et Yonne). Ce projet s'est concrétisé les 13 et 14 novembre 2018 à l'espace St Exupéry à Autun. Notre délégation était représentée par Martine BURLET, Vice-Présidente.



Assemblée Générale départementale.



Prospectives et perspectives 2019

Création d'une antenne CAMSP Avallon : structure médico-sociale actée au sein du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu avec l'agence régionale de santé pour la période 2014/2018, cette structure sera destinée au dépistage, au diagnostic, au traitement, à la rééducation et au suivi des enfants présentant un handicap avant leur scolarisation (de 0 à 6 ans).



Vie associative

Cotisations

Les cotisations statutaires permettent de financer le budget social destiné à secourir des familles icaunaises connaissant des difficultés financières en cette période de crise économique. Ainsi, notre département alloue des bourses classes de découvertes, des aides au départ en centres de vacances et des secours d'urgence.

En effet, nos objectifs originels demeurent : permettre à tout élève de participer à l'action collective du groupe "classe", d'une part et découvrir de nouveaux horizons, d'autre part.

Le nombre d'adhérents est un indicateur de la vie associative. La baisse régulière des adhésions ces dernières années doit nous interpeller et faire l'objet d'une réflexion interne au sein des PEP CBFC.

Années	Elèves	Retraités	Administrateurs	Individuels	Dons	Total
2016	1 592 €	2 520 €	450 €	150 €	2 270 €	6 982 €
2017	2 206 €	1 770 €	450 €	30 €	2 290 €	6 746 €
2018	2 148 €	750 €	150 €	30 €	2 356 €	5 434 €

Au 31/12/2018, la délégation de l'Yonne comptait **63 adhérents "adultes" et 2 179 adhérents "enfants"**.

2017 : 75 adultes et 2 206 enfants

2018 : 63 adultes et 2 148 enfants

Action sociale : 5 778 € alloués pour 87 enfants aidés

Année	Bourses classes de découvertes		Bourses vacances		Secours d'urgence	
	Nombre d'enfants	Montant alloué	Nombre d'enfants	Montant alloué	Nombre d'enfants	Montant alloué
2017	36	1 610 €	50	3 830 €	1	338 €
2018	58	2 360 €	52	3 910 €	2	240 €

2 élèves : 240 € pour des dépenses liées à l'achat de lunettes.

© Matthew Stuart / Magnum Photos pour les PEP



Siège et Direction Générale

30b rue Elsa Triolet
21000 DIJON
03 80 76 63 00
contact@pepcbfc.org

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

   @LesPEPCBFC

www.pepcbfc.org